

Bulletin spécial

Premiers éléments des retombées de la crise sanitaire

1er semestre 2021



I – Le RSA

P 2

- 1 / Le RSA en Seine-Saint-Denis
- 2 / Cartographie par commune et EPT
- 3 / Les DEFM bénéficiaires du RSA (accompagnés par Pôle Emploi)
- 4 / Comparaisons géographiques



II – Activité Economique et Emploi Salarié

P 13

- 1 / Impact de la crise sanitaire sur l'économie
- 2 / Impact de la crise sanitaire sur l'emploi



III – Le marché du travail

P 17

- 1 / Les demandeurs d'emploi
- 2 / Cartographie par commune et EPT
- 3 / L'offre d'emploi
- 4 / Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)



IV – Données de cadrage

P 24

- Glossaire
- Définitions des taux de chômage
- Définitions des catégories de DEFM (Pôle Emploi)

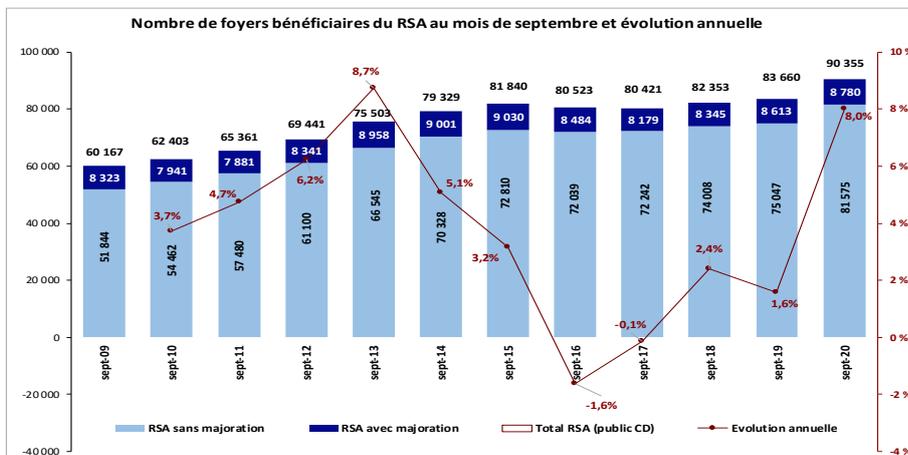
seine-saint-denis

Les évolutions récentes

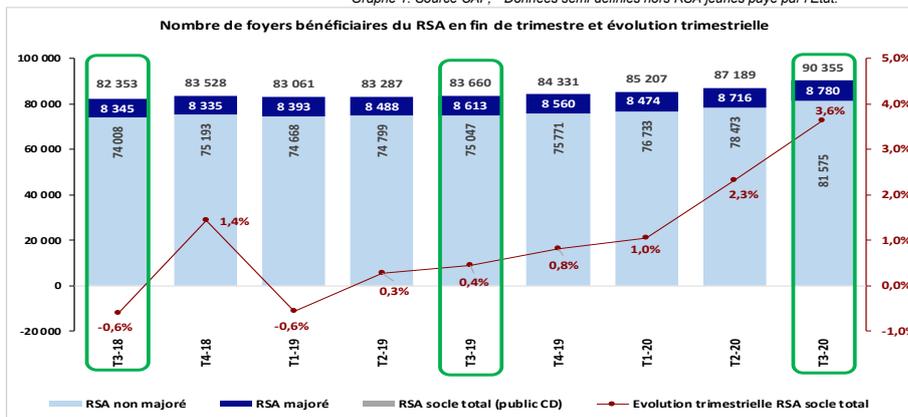
Labellisation des données : L'avis du 8 novembre 2018 de l'Autorité de la statistique publique accorde la labellisation à des séries de données produites par la Caisse nationale des allocations familiales, issues d'une extraction à un mois donné [+ deux mois (m+2)] et diffusées sur Cafdata. Ces données sont trimestrielles, nommées semi-définitives et présentées dans ce paragraphe.

Fin septembre 2020, la Seine-Saint-Denis compte 90 355 foyers bénéficiaires du RSA socle (public relevant de la compétence du Département). Ce nombre a augmenté de 8% depuis septembre 2019, ce qui en fait la 2^e plus forte hausse annuelle depuis la création du dispositif. Cette augmentation concerne essentiellement les foyers qui ne bénéficient pas d'une majoration liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. En effet, le nombre de bénéficiaires du RSA non majoré a augmenté de 8,7% entre septembre 2019 et septembre 2020 alors que celui des bénéficiaires du RSA majoré a progressé de 1,9%.

En évolution trimestrielle, la croissance des effectifs observée au 2^e trimestre 2020 s'est accentuée au 3^e trimestre pour atteindre une hausse très forte entre les deux trimestres (+3,6%) au regard de l'historique (graphe ci-contre). Cette augmentation est en lien avec les mesures de gestion prises dans le cadre de la crise sanitaire (maintien des droits des bénéficiaires les plus vulnérables et suspension des actions de contrôle).



Graph 1. Source CAF, *Données semi-définitives hors RSA jeunes payé par l'Etat.



Graph 2. Source CAF, *Données semi-définitives hors RSA jeunes payé par l'Etat.

Typologie public RSA en juin 2009 et septembre 2020

De la création du RSA en juin 2009 à septembre 2020, la part des femmes seules a baissé (47% à 44%) et celle des hommes seuls a augmenté (38% à 41%). Par contre, la proportion de couples s'est maintenue à 15%.

Sur la même période, la part d'allocataires de moins de 30 ans a baissé, de 24% en 2009 à 19% en 2020. Pour cette tranche d'âge, la part des allocataires de moins de 25 ans est en forte baisse (6% en 2009 et 3% en 2020), et la majeure partie de ces allocataires bénéficie du RSA majoré.

En juin 2009 comme en septembre 2020, plus de 50% des allocataires ont un âge entre 30 et 50 ans, avec une forte représentation des personnes âgées de 30 à 39 ans (30%). Par contre, la part des allocataires âgés de plus de 60 ans a doublé sur la période (10% contre 5%).

L'ancienneté dans le dispositif, y compris RMI ou API, est en hausse : la part des foyers avec plus de 4 ans d'ancienneté est en forte progression (+8%), alors que toutes les autres catégories sont en recul.

En 2020, la part de la population couverte (allocataires, conjoints et enfants à charge) est en hausse, avec 187 942 personnes soit 11% de la population totale (3 point de plus qu'en juin 2009).

Au mois juin 2009 et septembre 2020

Type de famille	06-2009	09-2020
Femme seule (avec ou sans enfant(s))	47%	44%
Homme seul (avec ou sans enfant(s))	38%	41%
Couple (avec ou sans enfant(s))	15%	15%

Âge du titulaire du dossier	06-2009	09-2020
Moins de 25 ans	6%	3%
De 25 à 29 ans	18%	16%
De 30 à 39 ans	30%	30%
De 40 à 49 ans	23%	22%
De 50 à 59 ans	18%	18%
De 60 à 64 ans	4%	7%
65 ans et plus	1%	3%

Ancienneté des foyers dans dispositif RSA*	06-2009	09-2020
Inférieur ou égal à 1 an	19%	18%
Entre 1 et 2 ans (inclus)	17%	13%
Entre 2 et 3 ans (inclus)	13%	12%
Entre 3 et 4 ans (inclus)	10%	8%
Supérieur à 4 ans	41%	49%

*Dans le dispositif, en tenant compte de l'ancienneté dans le RMI ou l'API

Population couverte par le RSA	06-2009	09-2020
Part de la population couverte par le RSA dans population totale	8%	11%

Les mouvements des effectifs

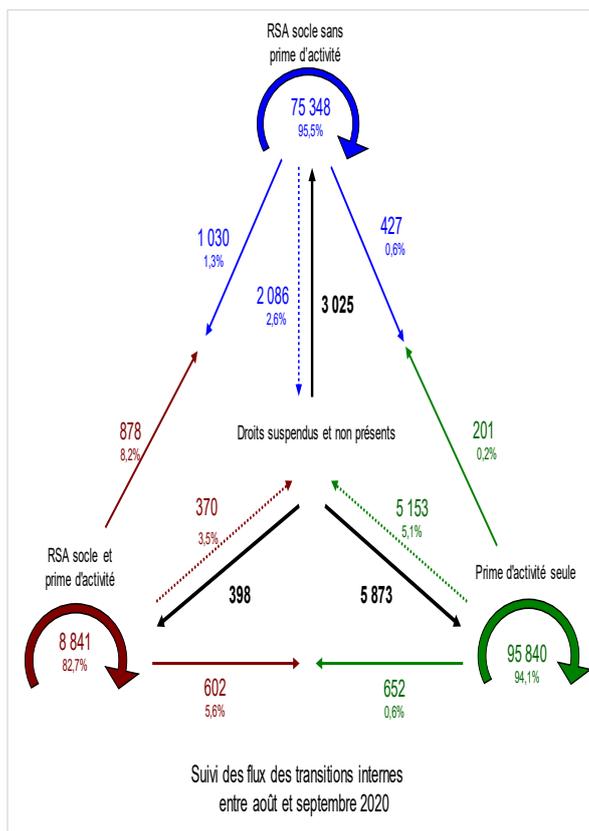
La CAF met à disposition les données des flux et transitions mensuelles entre RSA socle, prime d'activité, et la combinaison des deux aides. Les dernières données consolidées disponibles, présentées dans le graphique 3, sont celles de septembre 2020, comparées à août 2020.

Globalement, il y a une grande stabilité des effectifs pour ces 3 situations : environ 95% des bénéficiaires de la prime d'activité seule et du RSA socle sans prime d'activité ont été reconduits dans ces dispositifs d'un mois sur l'autre. Pour les bénéficiaires du RSA combiné à la prime d'activité, le chiffre baisse à 82%, expliqué principalement par une transition vers le RSA socle seul, ou la prime d'activité seule.

Six autres points d'intérêt sont mis en évidence par ce graphique :

- Les flux des sorties de droit sont totalement compensés par les flux entrants dans chaque situation. Pour le RSA socle, il y a même +50% d'entrées par rapport aux sorties.
- Parmi les bRSA ne touchant que le RSA socle seul, la part des allocataires qui évoluent vers le RSA avec prime d'activité est plus de deux fois plus importante que celle de ceux qui évoluent vers la prime d'activité seule (1030, soit 1,3%, contre 427, soit 0,6%).
- Parmi les bénéficiaires de la prime d'activité seule, davantage évoluent vers le RSA socle avec prime d'activité que vers le RSA socle seul, mais les flux restent très faibles au regard du nombre de bénéficiaires.
- Parmi les bRSA touchant le RSA et la prime d'activité, davantage évoluent vers les RSA socle seul que vers la prime d'activité seul (8,2% contre 5,6%).
- Pour les sorties, la part des allocataires qui sortent du RSA socle est inférieure à celle des allocataires qui sortent du RSA socle avec prime d'activité ou la prime d'activité seul (2,6% contre 3,5% et 5,1%).

Lecture : Parmi les allocataires du RSA socle sans prime d'activité en août, 75 348 (95,5%) sont dans la même situation en septembre 2020, 1 030 (1,3%) sont passés au RSA socle avec prime d'activité, 427 (0,6%) sont devenus des bénéficiaires de la prime d'activité seule et 2 086 (2,6%) sont sortis du dispositif RSA* .
*Nota: les motifs de sorties ne sont pas identifiés.



Graph 3. Source CAF, *Données semi-définies hors RSA jeunes payé par l'Etat.

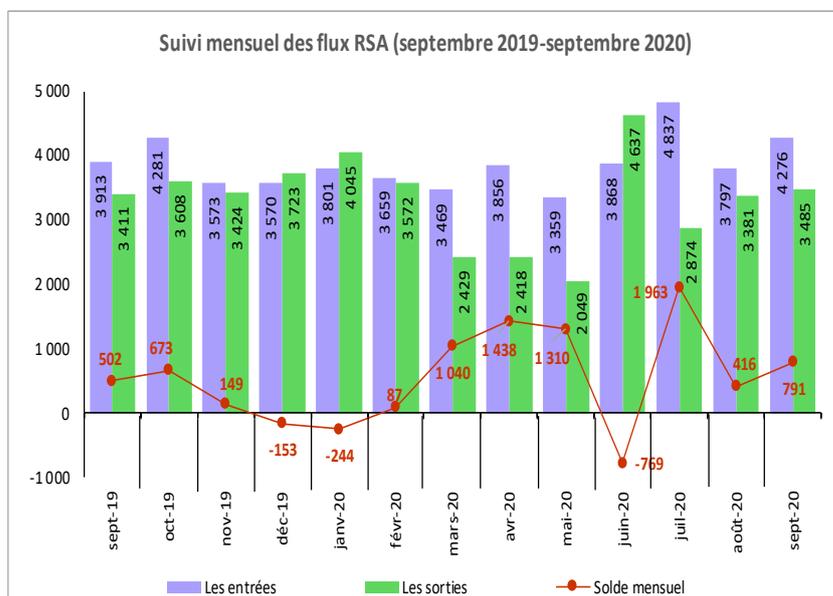
Les flux mensuels en 2019 et 2020

Dans le graphe ci-contre, pour 9 mois sur 12, il y a plus d'entrées que de sorties dans le RSA, avec un pic du solde mensuel de 1963 entrées entre juin et juillet 2020.

Ce solde mensuel est en hausse particulièrement marquée depuis mars 2020, avec une seule baisse au mois de juin immédiatement compensée par un retour à la hausse dès juillet.

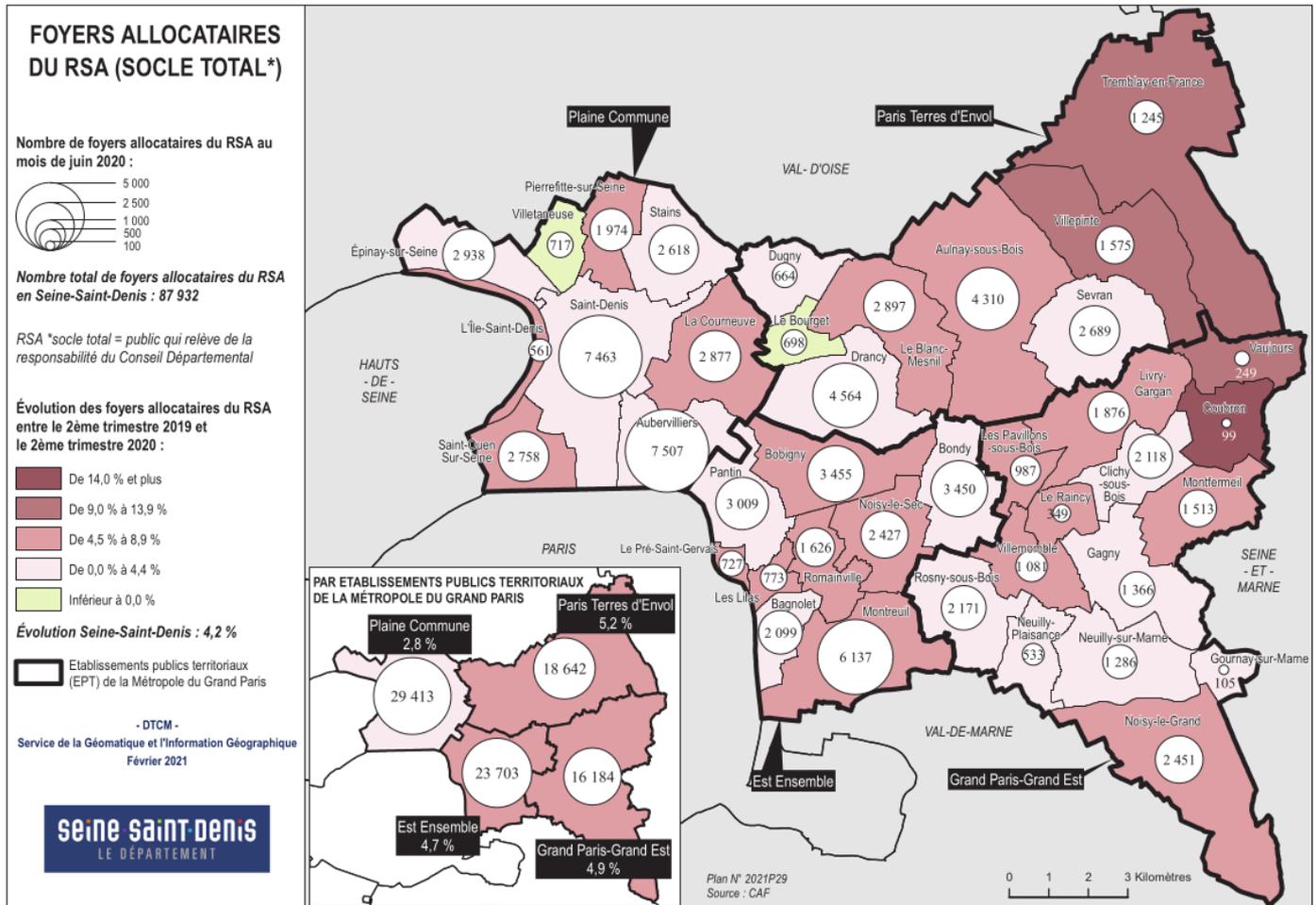
Cette évolution est liée à la baisse marquée des sorties, probablement en lien avec l'impact économique des mesures de gestion de la crise sanitaire (confinement), plutôt qu'à une augmentation d'entrées dans le dispositif.

Malgré les baisses des entrées observées entre novembre 2019 et janvier 2020, ainsi que celle de juin 2020, le cumul des entrées reste donc supérieur à celui des sorties entre septembre 2019 et septembre 2020 (+7 203).



Graph 4. Source CAF, *Données semi-définies

Foyers bénéficiaires du RSA par EPT et par commune (juin 2020)



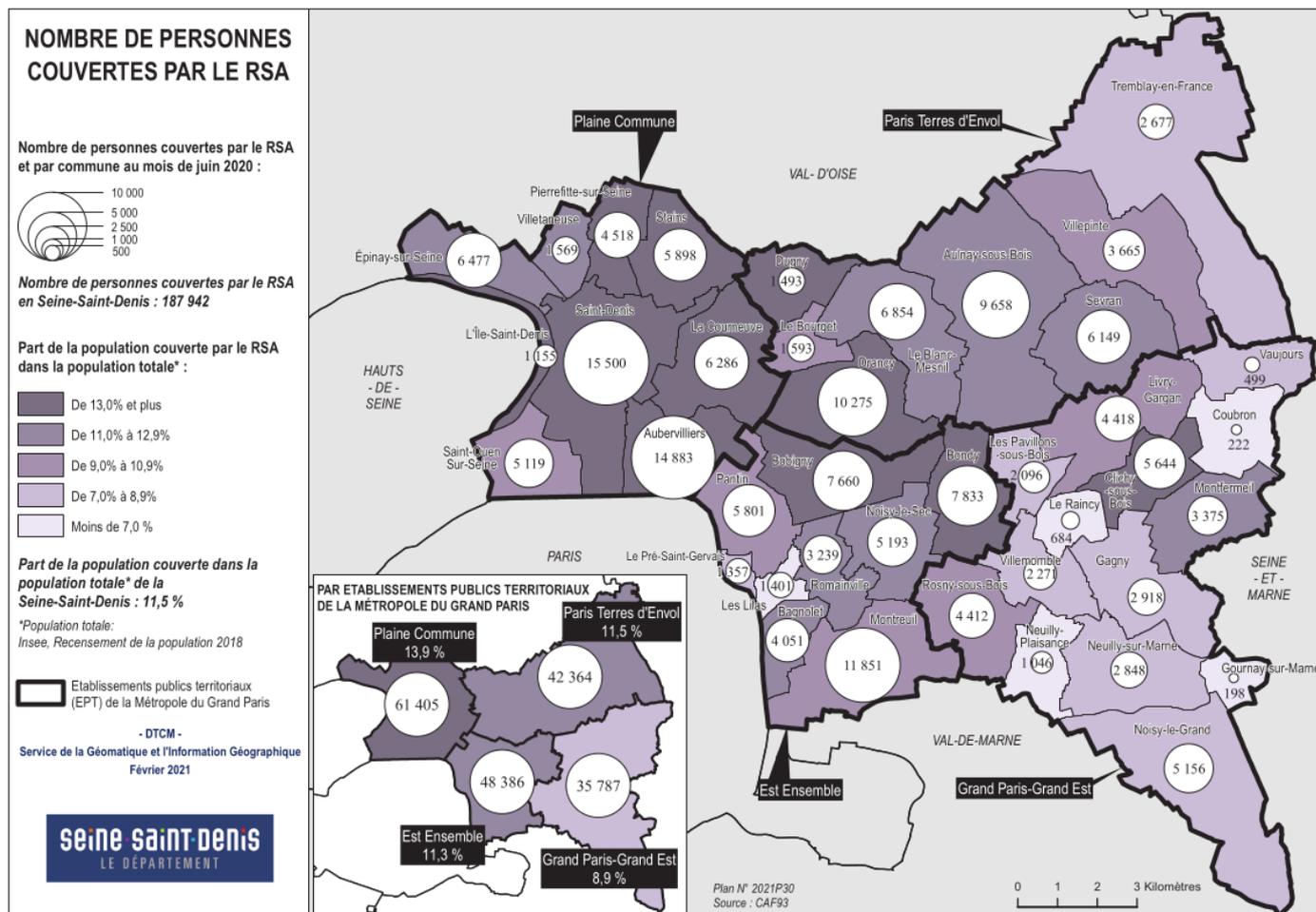
Entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020, plus de la moitié des communes de Seine-Saint-Denis ont vu leur effectif d'allocataires du RSA augmenter plus rapidement que la moyenne départementale (+4,2%). Les communes les plus impactées sont Coubron, Vaujours, Villepinte et Tremblay-en-France en terme d'évolution, et Montreuil, Blanc-Mesnil et Aulnay-sous-Bois en nombres d'allocataires

L'EPT Plaine commune est le moins touché par cette hausse. Bien qu'il soit le territoire comptant le plus grand nombre d'allocataires du RSA (plus du tiers des allocataires du département), il connaît une situation assez différente des autres EPT en termes d'évolution du RSA du 2^e trimestre 2019 au 2^e trimestre 2020. Plus de la moitié des communes de ce territoire présentent une croissance plutôt modérée (voire une baisse nette de 3,5 % à Villetaneuse) en nombre d'allocataires. Parmi elles: Aubervilliers et Saint-Denis, 1^{ère} et 2^e commune du département en nombre d'allocataires, avec respectivement +1,8% et +2,4%.

A l'inverse, c'est l'EPT Paris Terres d'Envol qui enregistre la plus forte augmentation de foyers allocataires du RSA, en taux de croissance. Pour la moitié des communes, la hausse du nombre d'allocataires est bien au-delà de la moyenne du département, notamment à Villepinte (+9,1%) et Tremblay-en-France (+13,4%).



Nombre de personnes couvertes par le RSA par EPT et par commune (juin 2020)

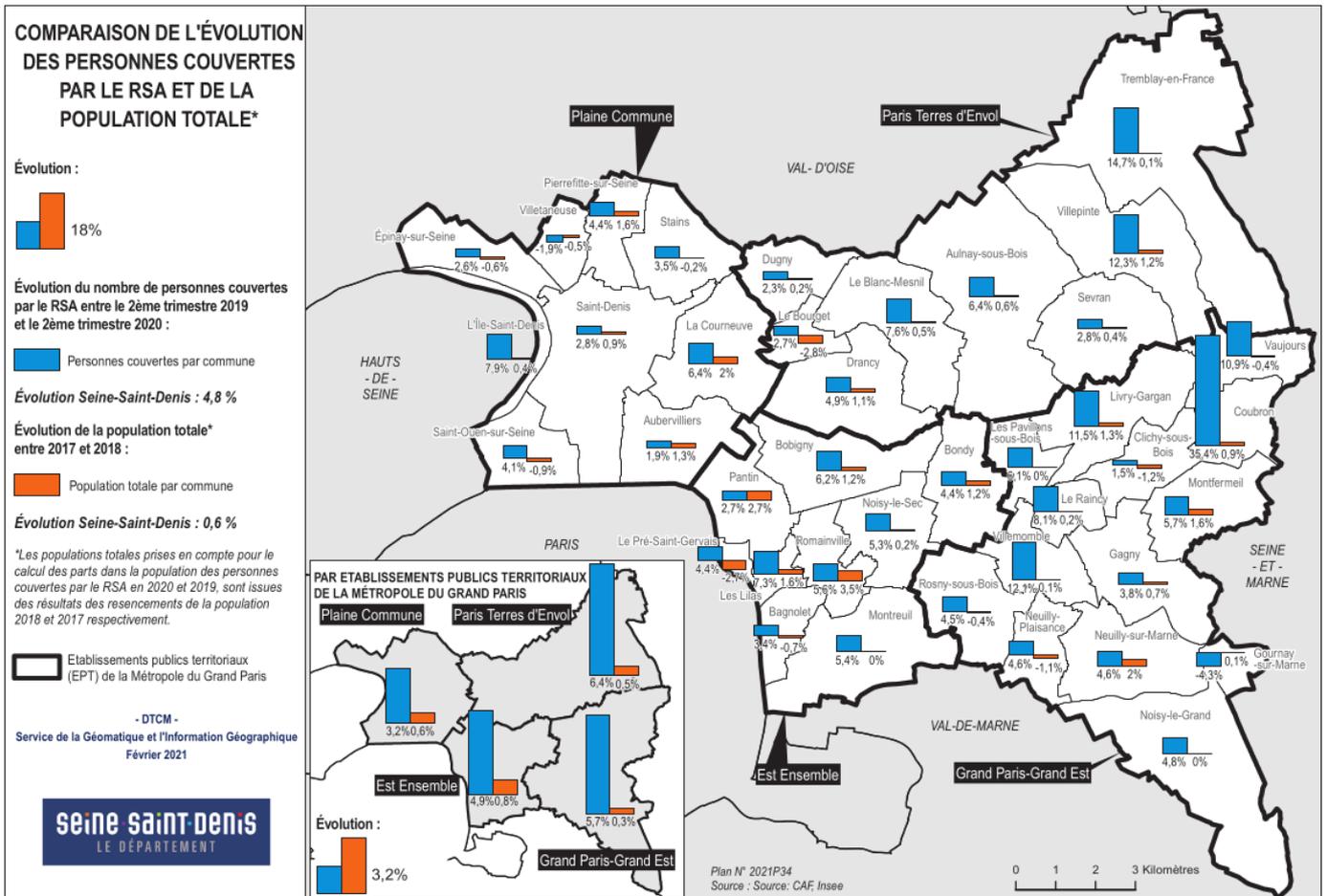


En Seine-Saint-Denis, 187 942 personnes (allocataires, conjoints, et enfants à charge) dépendent du RSA en juin 2020, soit 11,5% de la population départementale. Cette part n'est inférieure à 10% que dans 18 des 40 communes du département, dont 12 sont sur le territoire de Grand Paris Grand Est. Ainsi cet EPT, davantage territoire résidentiel que territoire d'activité, est composé presque totalement de communes avec un poids relativement modéré de personnes couvertes par le RSA. Mais c'est aussi au sein de ce territoire que figure la commune dont la part de la population couverte par le RSA est la plus élevée à savoir : Cllichy-sous-Bois (19,4%).

A l'inverse, Plaine Commune est très majoritairement composé de communes où la part de population couverte par le RSA dans la population totale est très élevée. 8 des 9 communes de l'EPT sont au-delà de la moyenne départementale, dont 5 au dessus de 14%. Ainsi, le principal territoire d'activité en Seine-Saint-Denis est aussi celui qui concentre la plus forte demande sociale.

La part des personnes couvertes par le RSA dans la population est également élevée à Est Ensemble (11,3%), 2^e territoire départemental pour l'activité économique, comme à Paris Terres d'Envol (11,5%), territoire où le secteur du transport et entreposage occupe une place importante (présence des plateformes aéroportuaires Roissy-Charles De Gaulle et Le Bourget). En Seine-Saint-Denis, la demande sociale est donc élevée même dans les zones d'activité économique forte.

Evolution personnes couvertes par le RSA et population totale



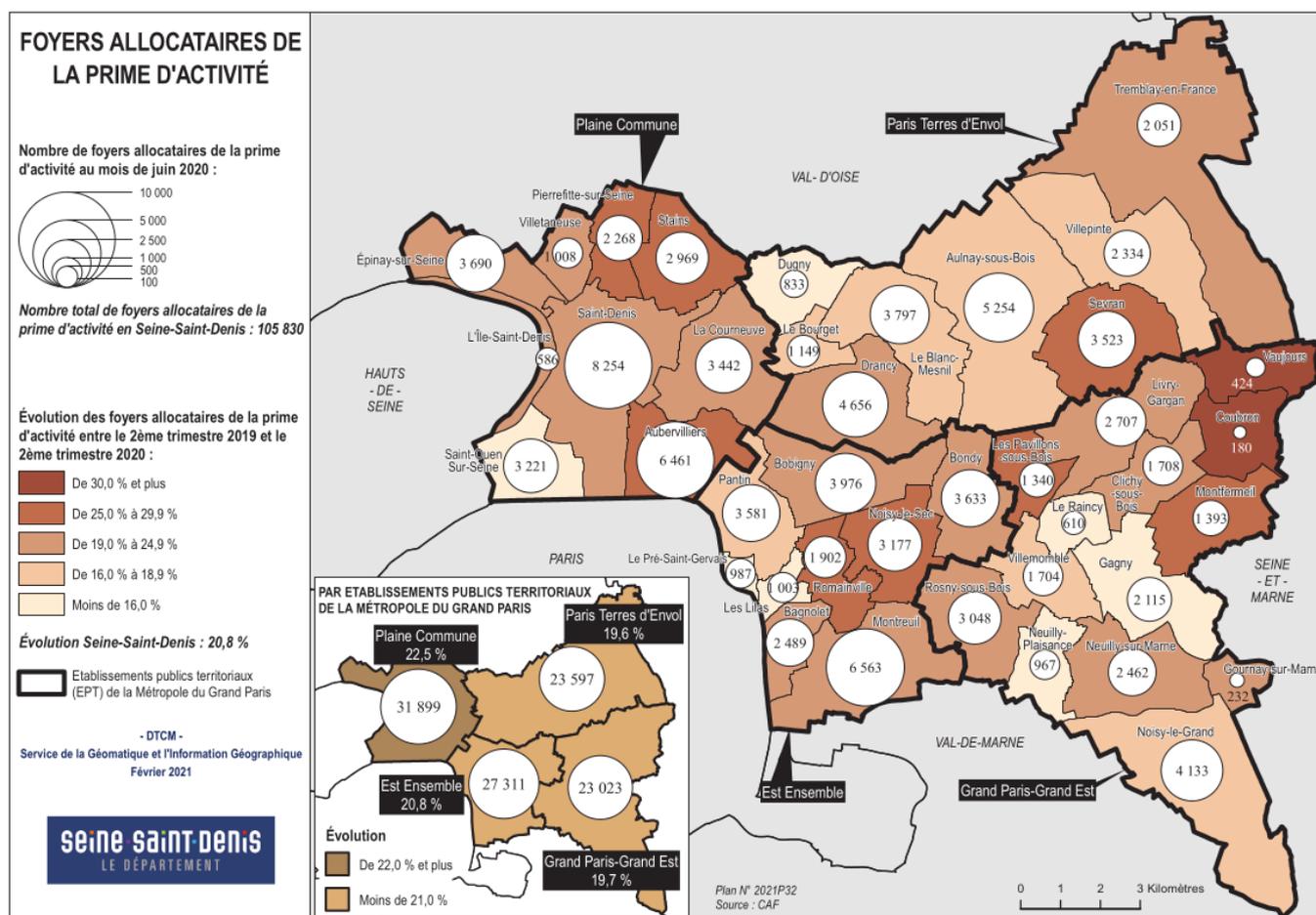
Le nombre de personnes couvertes par le RSA a augmenté de 4,8% en Seine-Saint-Denis de juin 2019 à juin 2020, une croissance bien plus rapide que celle de la population départementale lors du dernier recensement disponible (+0,6%). Ce phénomène se confirme au niveau infra départemental dans la quasi-totalité des communes du département, notamment à Coubron, Vaujours, Villemomble, Livry-Gargan, Villepinte et Tremblay-en-France qui voient leur population couverte augmenter de plus de 10%, alors que leur population totale augmente très faiblement.

Quelques communes, comme Saint-Denis et Aubervilliers (1^{ère} et 2^e commune en nombre de personnes couvertes par le RSA), mais également Pantin, Romainville, Neuilly-sur-Marne, Sevran, Bondy et Gagny, voient leur population totale et population couverte par le RSA suivre des trajectoires comparables. L'augmentation de leur population totale est en effet assez proche de celle de la population couverte par le RSA, qui par ailleurs augmente moins vite que la moyenne départementale.

A Epinay-sur-Seine, Neuilly-Plaisance, Bagnole, Le Pré-Saint-Gervais, Le Bourget, Saint-Ouen et Clichy-sous-Bois, la population totale diminue alors que le nombre de personnes couvertes par le RSA augmente, quoiqu'assez faiblement dans la plupart des cas. Par contre, Villeteuse présente la particularité d'être la seule commune du département présentant à la fois une diminution de la population totale et une baisse du nombre de personnes couvertes par le RSA.



Foyers bénéficiaires de la Prime d'Activité par EPT et par commune (juin 2020)



Depuis la mise en place de la prime d'activité (janvier 2016), le nombre de bénéficiaires de cette prestation n'a cessé d'augmenter. Au premier trimestre 2016, le nombre d'allocataires de la prime d'activité a beaucoup augmenté (+26%), une évolution expliquée, d'une part, par le basculement automatique de près de 30 000 foyers du dispositif RSA activité vers cette nouvelle prestation entre décembre 2015 et mars 2016 et, d'autre part, par l'ouverture de cette prestation à d'autres publics comme les jeunes actifs dès 18 ans, les étudiants salariés et les apprentis sous certaines conditions.

En glissement annuel, ce nombre a connu des croissances annuelles importantes (20% entre juin 2016 et juin 2017 et 10% entre juin 2017 et juin 2018), suivie d'une très forte hausse entre juin 2018 et juin 2019 (+40%). Au cours des deux derniers trimestres de 2019, la progression de ces effectifs s'est ralentie pour repartir à la hausse et connaître une accélération aux 1^{er} et 2^e trimestres 2020 et arriver à une progression de 21% entre juin 2019 et juin 2020.

Comme sur le plan national, cette hausse pourrait s'expliquer par le fait que le dispositif exceptionnel de chômage partiel, en ne compensant pas totalement les ressources des personnes en emploi, a pu conduire certaines d'entre elles à se trouver éligibles à la prime d'activité.



I — LE RSA

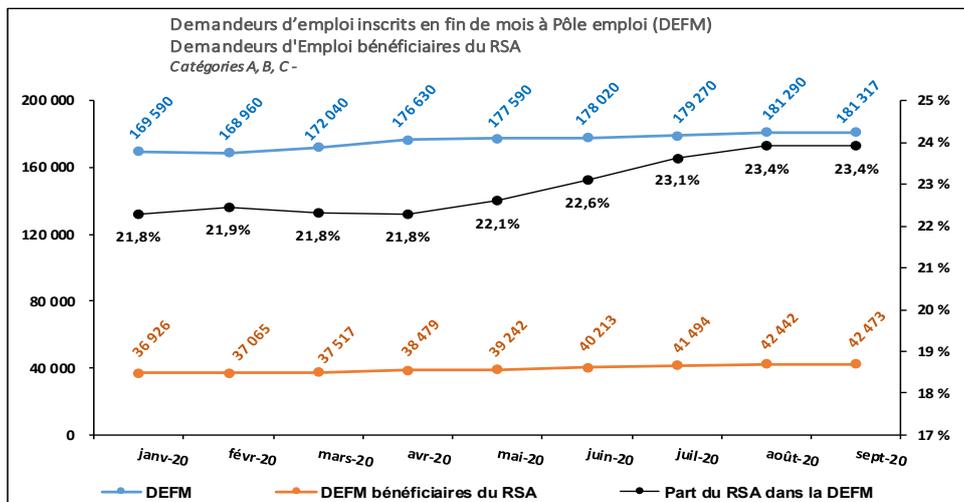
3 / Les bénéficiaires du RSA accompagnés par Pôle Emploi

Evolution / Profil / Domaines d'emploi recherchés

DEFM bénéficiaires du RSA en septembre 2020

Entre janvier et septembre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) catégories A, B et C, est en augmentation avec près de 12 000 nouveaux inscrits.

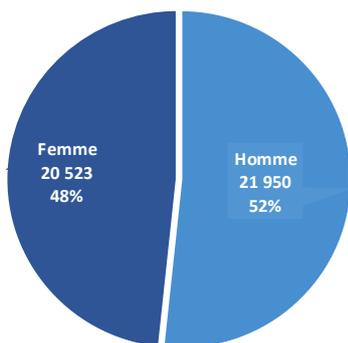
Les bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle Emploi sont également en augmentation, et leur part dans les DEFM est en progression sur l'année. Cette part, stabilisée en dessous de 22% au premier trimestre 2020, progresse depuis, pour atteindre 23,4% en septembre.



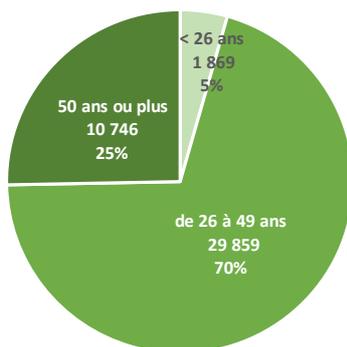
Graphie 5. Source Pôle Emploi

Profil des DEFM bénéficiaires du RSA en septembre 2020

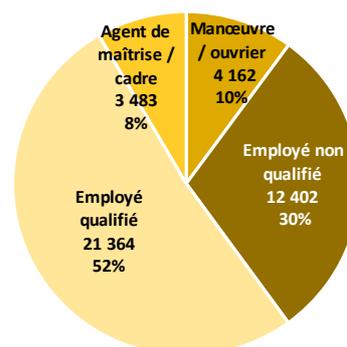
Sexe des DEFM bénéficiaires du RSA



Âge des DEFM bénéficiaires du RSA



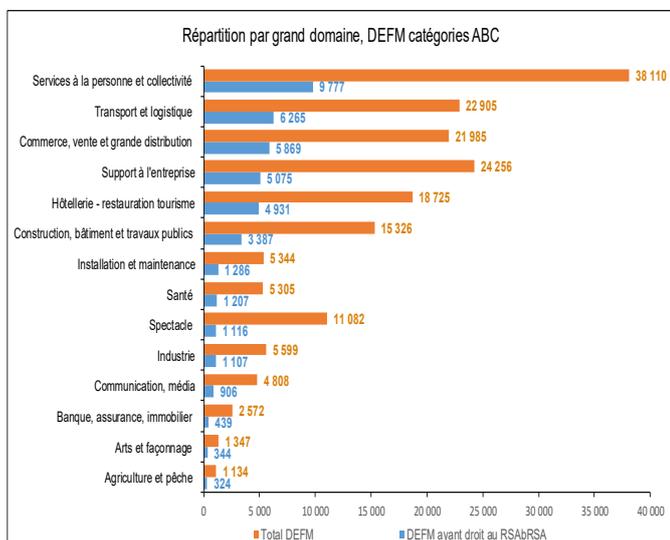
Qualification des DEFM bénéficiaires du RSA



Source Pôle Emploi

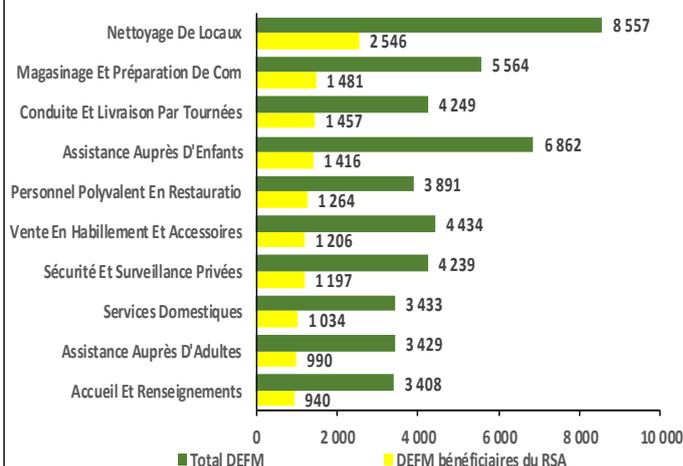
Au mois de septembre 2020, parmi les 181 318 demandeurs d'emploi (cat. A, B, C), 42 473 (23%) bénéficient du RSA. Comme pour l'ensemble des DEFM, 52% ces bénéficiaires sont des hommes. La majorité (70%) de ces bénéficiaires sont entre 26 et 49 ans (61% pour le total des DEFM), et plus de la moitié d'entre eux (60%) sont des employés qualifiés (64% pour le total DEFM).

Les domaines d'emploi les plus recherchés par la DEFM, catégories ABC



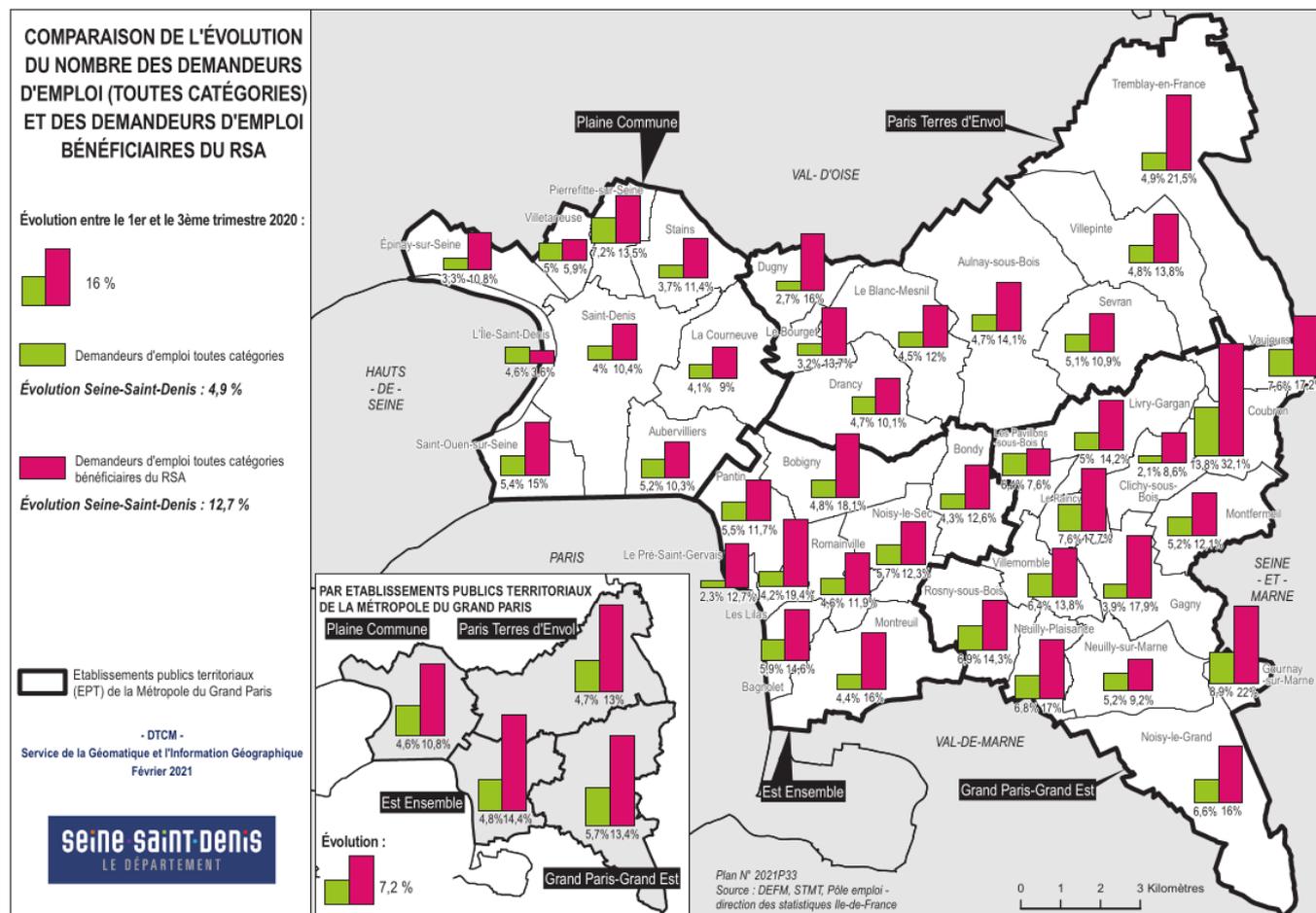
Source Pôle Emploi

Top 10 des métiers les plus recherchés par les DEFM



Le domaine d'emploi le plus demandé est celui des services à la personne et collectivité. 26% des DEFM dans ce domaine sont des DEFM ayant droit au RSA.

Evolution DEFM et DEFM bénéficiaires du RSA par EPT et par commune



Entre les 1^{er} et 3^e trimestres 2020, la Seine-Saint-Denis compte près de 9 000 demandeurs d'emploi (toutes catégories) supplémentaires et près de 5 000 demandeurs d'emploi en même temps allocataires du RSA en plus, soit une croissance de 4,9% dans le 1^{er} cas et 12,7% dans le second. Pour la quasi-totalité des communes, le nombre de demandeurs d'emploi en même temps allocataires du RSA a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Seules les communes de l'Ile-Saint-Denis, Villeteuse, et dans une moindre mesure les Pavillons sous-bois, dérogent à cette tendance.

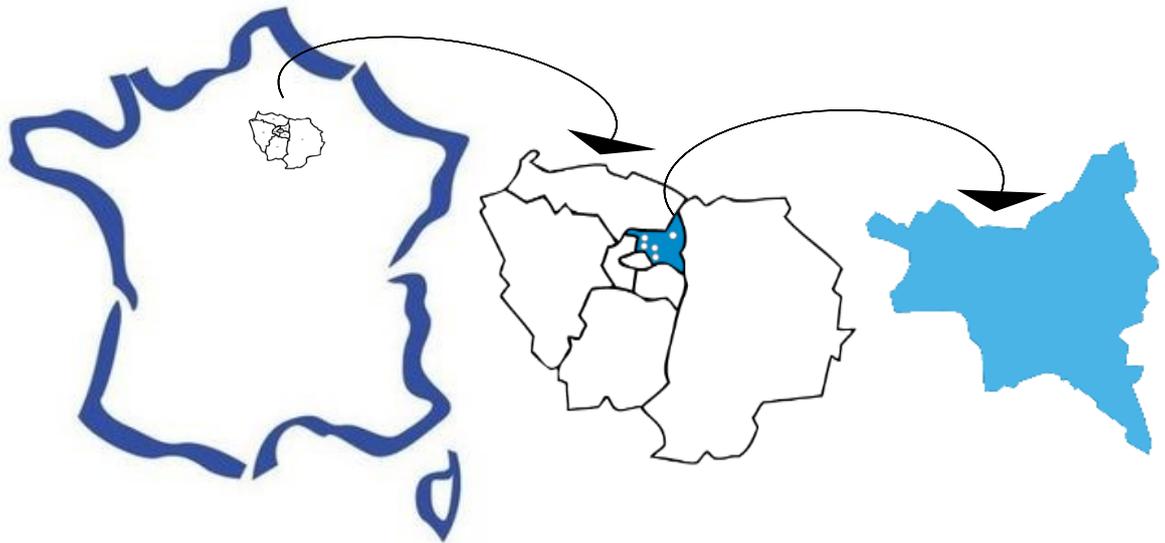
Dans 8 communes du département: Montreuil, Bobigny, Aulnay-sous-Bois, Gagny, Villepinte, Les Lilas, Dugny, Le Bourget, le nombre de DEFM-BRSA augmente plus fortement que la moyenne départementale, tandis que le nombre de DEFM dans l'ensemble croît plus faiblement. 8 autres communes: Aubervilliers, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Pantin, Sevran, Villeteuse et Les Pavillons-sous-Bois sont dans la situation exactement inverse.

Une dizaine de communes dont Saint-Denis, Bondy, le Blanc Mesnil et Sevran sont dans une situation plutôt favorable, avec à la fois un nombre de DEFM-BRSA et celui des DEFM qui augmentent moins fortement que les moyennes départementales respectives. A l'inverse, 12 communes, dont Bagnolet, Livry-Gargan, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Villemomble présentent une situation défavorable, avec un nombre de DEFM-BRSA et un nombre de DEFM qui croissent plus rapidement que les moyennes départementales respectives.



Positionnement de la Seine-Saint-Denis

Depuis le mois de juillet 2019, la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) produit des données RSA nommées données définitives. Ces données sont extraites avec un recul de 6 mois et tiennent compte du RSA jeune payé par l'Etat. Dans les parties qui suivent, ce sont ces données définitives qui sont utilisées.



Nombre de foyers bRSA :	1 779 888	364 970	88 723
DEFM (catégories ABC) ayant droit au RSA :	1 078 270	191 843	40 213
DEFM (catégories ABC) :	5 710 600	1 058 690	181 340

bRSA : bénéficiaires du RSA. Données définitives au 30 juin 2020, source CAF

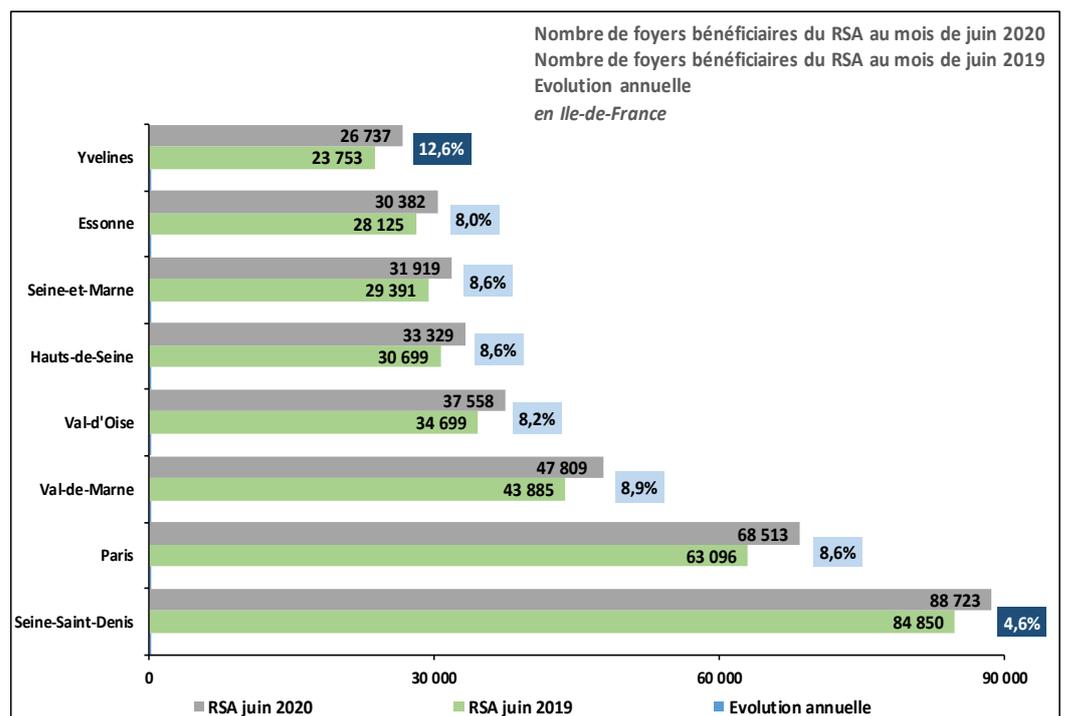
DEFM ayant droit au RSA : demandeurs d'emploi en fin de mois au 30 juin 2020 ayant droit au RSA, source Pôle Emploi

DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois au 31 décembre 2020, source Pôle Emploi

Le RSA et son évolution annuelle en Ile-de-France (juin 2019-juin 2020) (données définitives)

La Seine-Saint-Denis est le département francilien qui compte le nombre de bénéficiaires du RSA le plus élevé, avec près de 89 000 bénéficiaires en juin 2020. Cependant, avec une évolution annuelle de 4,6%, c'est le département avec la plus faible progression de la région (autour de 12% pour les Yvelines et 8% pour les autres départements).

Dix ans après la mise en place de la loi RSA, le nombre de BRSA a augmenté en Ile-de-France de 52,6%. En Seine-Saint-Denis cette augmentation est de 53,2% une des plus forte de la petite couronne après le Val-de-Marne (+57,8%).

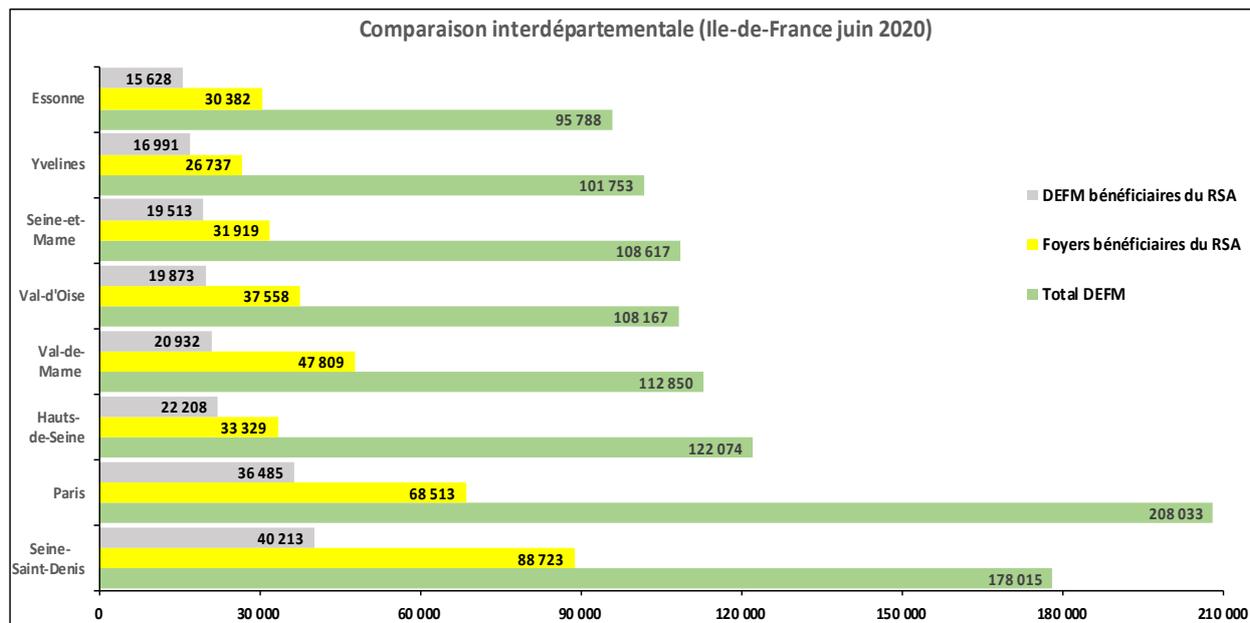


Sources: CAF données définitives.



Le RSA, les DEFM et les DEFM bénéficiaires du RSA juin 2020

La Seine-Saint-Denis est le département francilien qui compte la part la plus élevée de demandeurs d'emploi ayant droit au RSA. Plus d'un demandeur d'emploi sur 5 y est allocataire du RSA (22,6%). Cette proportion dépasse les moyennes régionale et nationale de près de 4 points respectivement (18,5% en Ile-de-France en moyenne et 18,9% en France métropolitaine).



Sources: CAF données définitives, Pôle Emploi

Les 10 départements comptant le plus d'allocataires (données définitives)

En France métropolitaine, la Seine-Saint-Denis occupe le deuxième rang au regard du nombre de foyers bénéficiaires du RSA en juin 2020 (88 723) et le premier rang pour la part de la population couverte par le RSA en décembre 2019 (10,9%). Cette part est deux fois plus élevée qu'en Ile-de-France (5,4%) et qu'en France Métropolitaine (5,3%). Cependant, en terme d'évolution 2019-2020, la Seine Saint Denis (tout comme le Nord) sont pour le moment moins affectés que le reste du territoire national.

Classement (par nombre de foyers bRSA juin 2020)	Département	Nombre de foyers bRSA juin 2020	Population légale en 2018	Part population couverte par le RSA 12 - 2019*	Foyers bRSA Evolution juin 2019 juin 2020	Foyers bRSA Evolution juin 2009 juin 2020
1	Nord	110 970	2 606 234	9,0%	1,5%	27,6%
2	Seine-Saint-Denis	88 723	1 632 677	10,9%	4,6%	53,2%
3	Bouches-du-Rhône	82 731	2 034 357	8,2%	6,8%	30,8%
4	Paris	68 513	2 175 601	4,4%	8,6%	20,4%
5	Pas-de-Calais	56 353	1 466 743	8,2%	2,8%	23,1%
6	Rhône	50 365	1 859 524	5,4%	9,2%	77,7%
7	Val-de-Marne	47 809	1 396 913	6,1%	8,9%	57,8%
8	Hérault	44 175	1 159 220	6,9%	9,7%	55,4%
9	Seine-Maritime	43 037	1 255 883	6,8%	3,9%	33,8%
10	Gironde	42 767	1 601 845	5,0%	5,7%	60,8%
	Île -de-France	364 970	12 213 447	5,4%	7,8%	52,6%
	France Métropolitaine	1 779 888	64 844 037	5,3%	6,7%	48,6%

Sources: CAF données définitives

* dernière donnée disponible est celle de décembre 2019 pour l'ensemble des départements.



II — Activité Economique et Emploi Salarié

1 / Impact de la crise sanitaire sur l'économie en France

L'économie française fortement perturbée

2020 est marquée par un recul de l'activité économique sans précédent, en France comme dans le monde. Dans son point de conjoncture de février 2021, l'Insee estime la baisse du PIB français à 8,3% en 2020. C'est selon l'institut, la contraction la plus forte enregistrée depuis la mise en place des statistiques des comptes nationaux en 1949. Au niveau mondial, le Fonds monétaire international (FMI) s'attend à un recul de 3,5% de la production mondiale en 2020 (et presque 5% pour les pays les plus avancés), une première depuis la fin de la 2^e guerre mondiale.

La crise sanitaire du Covid-19 a donc des conséquences lourdes sur les économies, et l'économie française n'est pas épargnée. Celle-ci a été percutée de plein fouet par les mesures sanitaires destinées à freiner la propagation du virus. Les premières mesures de restriction de la circulation des personnes (1^{er} confinement, mi-mars à mi-mai 2020), ont entraîné un arrêt quasi complet de certaines activités économiques (tourisme, restauration, événementiel, commerce non alimentaire, loisirs - culture - sport). Le PIB au 2^e trimestre 2020 a ainsi baissé de 18,8% par rapport au 2^e trimestre 2019, après un premier recul de 5,9% au 1^{er} trimestre (par rapport au 1^{er} trimestre 2019).

L'activité a rebondi au 3^e trimestre, avec la levée progressive des restrictions du premier confinement, permettant à la production nationale de croître de 18,5% par rapport au trimestre précédent et d'accuser un recul plus modéré (-3,9%) en comparaison avec le 3^e trimestre 2019.

Le 2^e confinement, même s'il était moins strict et moins long (fin octobre - mi-décembre), a entraîné un nouveau recul, plus limité, du PIB (-1,3%) au 4^e trimestre par rapport au 3^e (-5% en glissement annuel par rapport au 4^e trimestre 2019). Cette baisse est expliquée par la très forte rechute de la consommation des ménages (-5,4% par rapport au trimestre précédent, contre +18,2% entre les 2^e et 3^e trimestres), tandis que l'investissement des entreprises et les exportations restaient, malgré un fort ralentissement, dans une dynamique positive.

Tab. 1: Le PIB et ses composantes (variation en %, données CVS-CJO*)

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	2019	2020
PIB	-5,9	-13,7	18,5	-1,3	1,5	-8,3
Importations	-5,8	-17	16,2	1,3	2,6	-11,6
Dép. conso. ménages	-5,7	-11,6	18,2	-5,4	1,5	-7,1
Dép. conso. APU**	-2,8	-10	14,6	-0,4	1,7	-3,1
FBCF***	-10,6	-14,7	24	2,4	4,3	-9,8
Exportations	-6,9	-25,2	21,9	4,8	1,8	-16,7

*CVS-CJO : corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables

**APU : administration publique

***La formation brute de capital fixe (FBCF) est constituée par les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents.

Tab.2: Le PIB et ses composantes - glissements annuels (variation en %, données CVS-CJO*)

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020
PIB	-5,7	-18,8	-3,9	-5
Importations	-6,1	-22,2	-10	-8,1
Dép. conso. ménages	-4,7	-16	-1,1	-6,8
Dép. conso. APU*	-1,4	-11,7	0,7	0
FBCF	-8,2	-22,7	-5,3	-3,2
Exportations	-8,6	-31,3	-15,9	-11

Source: Insee

Lecture: Tab 1: au 2e trimestre 2020, le PIB a baissé de 13,7% par rapport au 1er trimestre 2020.

Tab. 2: au 2e trimestre 2020, le PIB a baissé de 18,8% par rapport au 2e trimestre 2019.

2021 s'annonce comme une année incertaine. La meilleure connaissance de la maladie, se traduisant par des soins plus efficaces et une baisse relative du nombre de décès, ainsi que le développement de vaccins et le lancement des campagnes de vaccination, laisse envisager une stabilisation de la situation sanitaire, et donc une activité économique moins perturbée.

Cependant, la circulation continue du virus, ses mutations, et les difficultés d'approvisionnement en vaccins, conduisent à maintenir des mesures sanitaires renforcées pour le moment. Les prévisions sur l'activité économique des prochains trimestres restent donc assez approximatives.

Tab. 3: Scénarios d'évolution du PIB pour le 1^{er} trimestre 2021

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	T1-2021		
					Scénario 1 (statu quo comme janvier)	Scénario 2 (confinement type nov. 2020, durée 1 mois)	Scénario 3 (confinement type nov. 2020, durée 7 semaines)
Variation trimestrielle (%)	-5,9	-13,7	18,5	-1,3	1,5	0,0	-1,0
Écart par rapport au niveau d'avant-crise (T4-2019)	-5,9	-18,8	-3,7	-4,0	-5,0	-6,0	-6,0

Lecture: le PIB progresserait de l'ordre de +1 ½ % au premier trimestre 2021, dans le cas par exemple d'un maintien jusqu'à la fin du trimestre des restrictions en cours en janvier (couvre feu à 18h, restrictions sur quelques activités comme la restauration publique, les spectacles, etc.)

Source: Insee



II — Activité économique et Emploi salarié

1 / Impact de la crise sanitaire sur l'économie en Ile-de-France

Un impact fort en Ile-de-France

La région Ile-de-France ne fait pas exception à cette situation nationale. Elle fait même partie des territoires les plus fortement affectés sur le plan économique par la crise sanitaire, car les activités les plus perturbées par la pandémie et les mesures sanitaires (tourisme, activités artistiques et de loisirs, transports notamment aérien, commerce, etc.) y ont un poids important.

L'Insee met en évidence dans sa publication « Insee Conjoncture Ile-de-France » de janvier 2021 un effondrement inédit de l'économie francilienne au 1^{er} semestre 2020. A l'instar du national, un rebond économique est visible au 3^e trimestre, mais toutefois moins marqué que dans le reste du pays, et sans compenser les pertes enregistrées au cours des deux premiers trimestres.

Plusieurs activités enregistrent de forts reculs sur la période allant de la fin 2019 à octobre 2020. C'est le cas de la construction de logements, en baisse de 23,8% d'octobre 2019 à septembre 2020 (-10,1% en France hors Mayotte), mais aussi de la vente de logements neufs (-44,5% en Ile-de-France contre -24,4% en France), de l'immobilier de bureau (-23,9% contre -14,4%), ou la fréquentation hôtelière (-70% de janvier à octobre 2020 par rapport à la même période en 2019, contre -33,6% en France).

Les données publiées par la Direction des finances publiques rejoignent ce constat et font apparaître une baisse globale du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises d'Ile-de-France au 1^{er} semestre 2020 (-1,75%). La baisse est toutefois modérée, compte tenu de la forte présence des sièges des grandes entreprises nationales et internationales, qui centralisent les revenus issus d'activités exercées hors de la région.

La baisse du chiffre d'affaires est par contre bien plus prononcée pour les TPE-PME, dont l'inscription territoriale est plus réelle. Le Crocis (Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services - Chambre de commerce de Paris Ile-de-France) observe ainsi en Ile-de-France, un recul de 10,8% du chiffre d'affaires cumulé des 3 premiers trimestres 2020 par rapport aux 3 premiers trimestres 2019 ; seules les régions Bourgogne-Franche-Comté et Corse sont en moins bonne situation.

Tab. 4: Evolution du chiffre d'affaires déclaré par les entreprises en Ile-de-France

période	Chiffre d'affaires en Mds d'€	Evolution (%)
2e semestre 2018	1 237,17	
1er semestre 2019	1 303,11	5,33
2e semestre 2019	1 278,36	-1,9
1er semestre 2020	1 256,02	-1,75

Source: Direction des finances publiques

Tab. 5: Evolution du chiffre d'affaires des TPE-PME par région

Régions	Evolution (%) du chiffre d'affaires des TPE-PME
Normandie	-1,1
La Réunion	-1,1
Bretagne	-4,2
Nouvelle Aquitaine	-8,1
Grand Est	-8,1
Auvergne-Rhône-Alpes	-8,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-8,6
Pays de la Loire	-8,9
Hauts-de-France	-9,1
Occitanie	-9,5
Centre-Val de Loire	-10,7
Ile-de-France	-10,8
Bourgogne-Franche-Comté	-10,9
Corse	-17,2
France	-8,7

Source: Crocis - Chambre de commerce de Paris Ile-de-France



II — Activité économique et Emploi salarié

1 / Impact de la crise sanitaire sur l'économie en Seine-Saint-Denis

L'activité économique en Seine-Saint-Denis fortement perturbée par la crise du Covid-19

Les premières données rassemblées au niveau des départements franciliens montrent une activité économique en Seine-Saint-Denis sérieusement ébranlée par la crise sanitaire. D'après les données de la Direction des finances publiques, la baisse du chiffre d'affaires déclaré par les entreprises (-20,92%) y est largement supérieure à celle constatée dans l'ensemble de l'Ile-de-France (-1,75%), au 1^{er} semestre 2020.

Cette baisse est principalement alimentée par les reculs des 3 premiers secteurs en chiffre d'affaires déclaré : Commerce, réparation automobile (27% du chiffre d'affaires déclaré, -21,55% au 1^{er} semestre 2020) ; Industrie manufacturière (16% du CA, -30,61%) et Transport entreposage (13% du CA, -54,07%).

La Seine-Saint-Denis est également l'un des départements franciliens où le chiffre d'affaires des TPE-PME recule de façon conséquente au cours des 3 premiers trimestres 2020, en comparaison aux 3 premiers trimestres 2019. Les secteurs de l'hébergement-restauration (-44,3%), de l'industrie (-17,9%), de la construction (-11%) et des transports (-7,2%) sont particulièrement touchés.

Tab. 6: Evolution du chiffre d'affaires des TPE-PME par département en Ile-de-France (cumul T1-T3_2020 par rapport au cumul T1-T3_2019)

	Evolution (%) du chiffre d'affaires TPE-PME
Paris	-15,0
Seine-et-Mame	-11,2
Yvelines	-3,2
Essonne	-4,2
Hauts-de-Seine	-7,4
Seine-Saint-Denis	-7,4
Val-de-Marne	-3,7
Val-d'Oise	-14,2
Ile-de-France	-10,8

Source: Crocis - Chambre de commerce de Paris Ile-de-France

II — Activité économique et Emploi salarié

2 / Impact de la crise sanitaire sur l'emploi Emploi salarié

Des répercussions sur l'emploi salarié encore modérées...

Si la crise sanitaire affecte indiscutablement l'économie et se traduit par des baisses d'activités impressionnantes dans certains secteurs, sa traduction sur l'emploi n'a pour le moment pas la même ampleur et reste plutôt modérée. Les premières observations montrent que les différentes mesures gouvernementales de soutien aux entreprises (chômage partiel, allongement des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales, fonds de solidarité, etc.), pour éviter les licenciements massifs notamment, ont permis de limiter le choc sur l'emploi.

Tab. 7: Evolution trimestrielle de l'emploi salarié (T4-2019_T3-2020)

	Nombre de salariés				Evolution (effectif) T2-2020/T4-2019	Evolution (%)	Evolution (effectif) T3-2020/T2-2020	Evolution (%)
	T4-2019	T1-2020	T2-2020	T3-2020				
Seine-Saint-Denis	637 503	629 104	621 271	632 742	-16 232	-2,5	11 471	1,8
Ile-de-France	5 985 695	5 886 089	5 811 728	5 895 254	-173 967	-2,9	83 526	1,4
France métropolitaine	24 984 251	24 497 643	24 299 994	24 690 986	-684 257	-2,7	390 992	1,6

Source: Insee

Lecture: au 2^e trimestre 2020 par rapport au 4^e trimestre 2019, la Seine-Saint-Denis compte 16 232 salariés de moins, soit une évolution de -2,5%

La levée des restrictions du 1^{er} confinement a entraîné une reprise de l'emploi salarié au 3^e trimestre 2020 (par rapport au 2^e), se traduisant par 11 471 salariés supplémentaires en Seine-Saint-Denis, 83 526 en Ile-de-France et 390 992 en France métropolitaine. Cette reprise de l'emploi salarié ne parvient cependant pas à combler les pertes d'emploi des deux premiers trimestres de l'année, marqués comme vu précédemment par une forte baisse du PIB (voir tab. 1). Ainsi au terme du 1^{er} semestre 2020, l'emploi recule de 2,5% (-16 232 salariés) en Seine-Saint-Denis, de 2,9% en Ile-de-France (-173 967 salariés) et de 2,7% en France métropolitaine (-684 257 salariés), entraînant au final un recul (quoique modéré) de l'emploi sur toute la période allant du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020 et sur tous les territoires.

Le deuxième confinement (fin octobre - mi-décembre) a entraîné un nouveau recul de l'activité économique en fin d'année, qui risque, à l'instar de l'impact constaté sur le PIB, de conduire à une nouvelle baisse en terme d'emploi, malgré l'atténuation liée aux dispositifs de soutien à l'emploi.

II — Activité économique et Emploi salarié

2 / Impact de la crise sanitaire sur l'emploi Grands secteurs / Secteur marchand

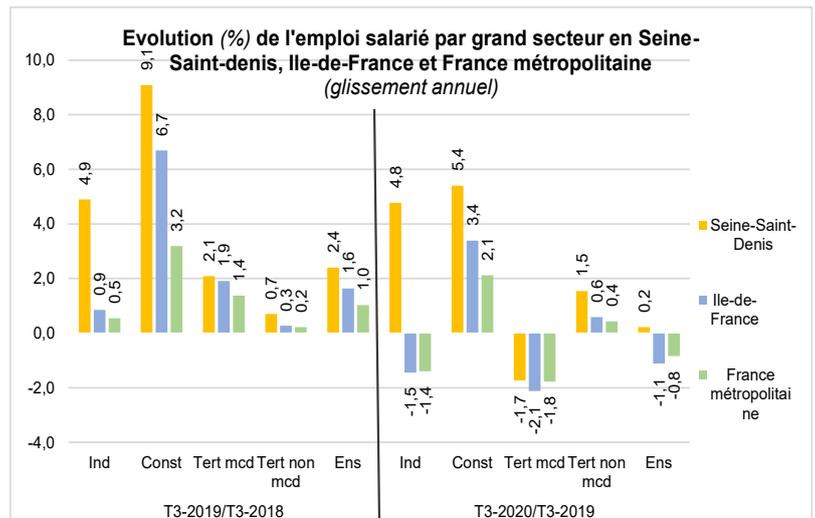
... Mais une inversion évidente de la dynamique de l'emploi

L'inversion de la dynamique de l'emploi est plus visible en comparant l'évolution de l'emploi salarié en glissement annuel (3^e trimestre 2020 par rapport au 3^e trimestre 2019 et 3^e trimestre 2019 par rapport au 3^e trimestre 2018). Là où tous les territoires présentaient des hausses nettes de l'emploi salarié total en 2019 par rapport à 2018 (+2,4%, +1,6% et +1% en Seine-Saint-Denis, Ile-de-France et France respectivement), la tendance s'est inversée en 2020 par rapport à 2019, notamment en Ile-de-France (-1,1%) et France métropolitaine (-0,8%). La Seine-Saint-Denis est aussi affectée par ce recul, mais résiste mieux, avec une stagnation de l'emploi salarié (+0,2%).

Le détail par grands secteurs montre une situation plus nuancée. Alors que le tertiaire non marchand est en légère augmentation en 2020 par rapport en 2019, le tertiaire marchand est celui le plus touché (sa croissance était nette sur tous les territoires entre le T3-2018 et le T3-2019). C'est d'ailleurs le seul secteur en retrait sur le département de la Seine Saint Denis (de +2,1% à -1,7%).

L'emploi dans la construction reste lui en progression sur les deux périodes et sur les 3 territoires, mais cette croissance s'est nettement ralentie en 2020.

Enfin, bien que le secteur de l'Industrie soit en net retrait en France et Île de France, il n'est pas affecté à ce stade en Seine-Saint-Denis et maintient sa croissance sur les deux périodes.

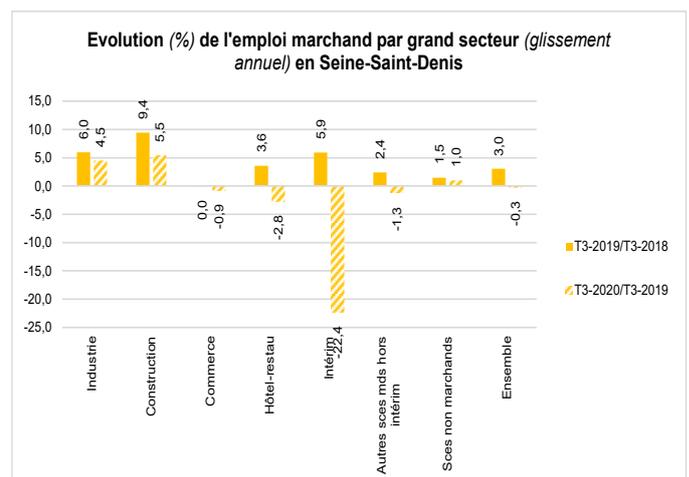
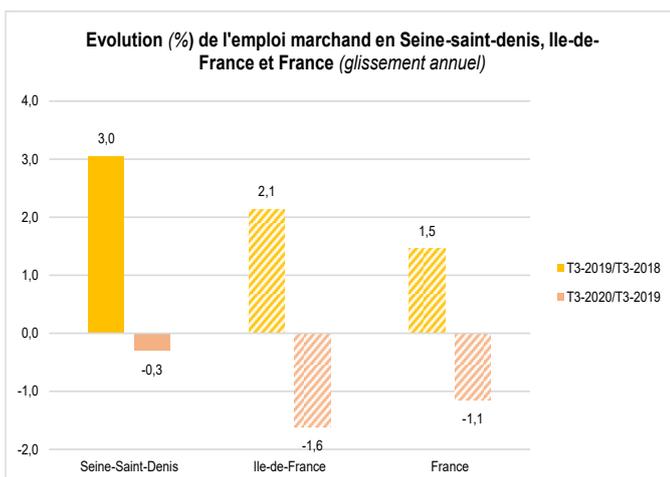


Recul de l'emploi principalement alimenté par le secteur marchand

La baisse de l'emploi dans le secteur marchand, qui concentre l'essentiel de l'emploi salarié, tire le recul constaté en comparant le 3^e trimestre 2020 et son équivalent en 2019. Mais même dans ce cas, le recul de l'effectif salarié est loin de refléter la forte baisse de l'activité économique constatée sur la période.

Au 3^e trimestre 2020, l'emploi marchand s'établit à 514 835 salariés en Seine-Saint-Denis, en diminution de 0,3% par rapport au 3^e trimestre 2019 (-1,6% en Ile-de-France et -1,1% en France métropolitaine). Il avait auparavant nettement augmenté (+3% dans le département, au 3^e trimestre 2019 par rapport au même trimestre en 2018).

La baisse de l'emploi marchand dans le département entre le T3-2019 et le T3-2020 est expliquée aussi bien par le ralentissement de la croissance de l'emploi dans l'industrie, la construction et les services non marchands, que par le recul dans le commerce, l'hôtellerie-restauration et les autres services marchands, suite à la pandémie.



Le marché de l'emploi: léger mieux au 4^e trimestre 2020, mais dégradation sur toute l'année

Au 4^e trimestre 2020, la Seine-Saint-Denis compte 193 680 demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM) toutes catégories confondues, soit +7,4% depuis le début de l'année. Le département est dans la même dynamique que l'Île-de-France (+7,9%), mais s'en sort moins bien que la France métropolitaine dans son ensemble (+4,3%), où les DEFM diminuent même au dernier trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent (-1,1%) .

En considérant les seuls demandeurs d'emploi sans activité ou en activité réduite et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (DEFM catégorie A, B, C), la situation est légèrement meilleure. Si la progression depuis le premier trimestre 2020 reste la même (+7,4%) en Seine-Saint-Denis, un léger recul est visible au 4^e trimestre (-0,1%) par rapport au 3^e trimestre. C'est une meilleure dynamique que l'Île-de-France, (+8,1% depuis le T1, +0,1% au 4^e trimestre par rapport au 3^e), mais reste là aussi moins bonne que la situation française dans son ensemble (+4,8% ; -1,3%).

Pour les demandeurs d'emploi sans emploi et tenu d'en rechercher un (catégorie A), la hausse est massive sur tous les territoires en 2020. Pour la Seine-Saint-Denis, elle est de 11,9%, imputables aux très mauvais chiffres du 2^e trimestre (24 730 nouveaux demandeurs d'emplois de catégorie A) qui n'ont pas été compensés par les baisses constatées au 3^e et 4^e trimestres. Là encore, l'Île de France a une dynamique comparable à la Seine Saint Denis, mais des chiffres moins bons que la France considérée dans son ensemble.

En résumé, la relative embellie du 4^e trimestre ne permet pas de rattraper les hausses conséquentes du début de l'année, et notamment du 2^e trimestre. L'année se termine avec une augmentation conséquente du nombre de demandeurs d'emploi, quel que soit le territoire observé et quelle que soit la catégorie considérée. La Seine-Saint-Denis compte ainsi 13 390 DEFM de plus, toutes catégories confondues, au terme de l'année, 12 560 de plus si le périmètre est circonscrit aux demandeurs sans activité ou en activité réduite et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, et +14 240 si on s'en tient aux seuls demandeurs sans activité en recherche active d'emploi.

Evolution trimestrielle des DEFM toutes catégories en 2020

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	Variation T4/T3 (effectif)	Variation (%) T4/T3	Variation T4/T1 (effectif)	Variation (%) T4/T1
Seine-Saint-Denis	180 290	190 080	193 370	193 680	310	0,2	13 390	7,4
Île-de-France	1 074 590	1 139 220	1 155 090	1 159 730	4 640	0,4	85 140	7,9
France métropolitaine	6 095 700	6 433 300	6 429 900	6 358 400	-71 500	-1,1	262 700	4,3

Source: Dares, données CVS-CJO

Evolution trimestrielle des DEFM catégorie A, B, C en 2020

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	Variation T4/T3 (effectif)	Variation (%) T4/T3	Variation T4/T1 (effectif)	Variation (%) T4/T1
Seine-Saint-Denis	168 780	178 900	181 590	181 340	-250	-0,1	12 560	7,4
Île-de-France	979 290	1 044 990	1 057 290	1 058 690	1 400	0,1	79 400	8,1
France métropolitaine	5 450 400	5 815 000	5 783 800	5 710 600	-73 200	-1,3	260 200	4,8

Source: Dares, données CVS-CJO

Evolution trimestrielle des DEFM catégorie A en 2020

	T1-2020	T2-2020	T3-2020	T4-2020	Variation T4/T3 (effectif)	Variation (%) T4/T3	Variation T4/T1 (effectif)	Variation (%) T4/T1
Seine-Saint-Denis	119 570	144 300	134 580	133 810	-770	-0,6	14 240	11,9
Île-de-France	668 660	814 340	755 170	755 220	50	0,0	86 560	12,9
France métropolitaine	3 333 900	4 149 300	3 673 400	3 574 300	-99 100	-2,7	240 400	7,2

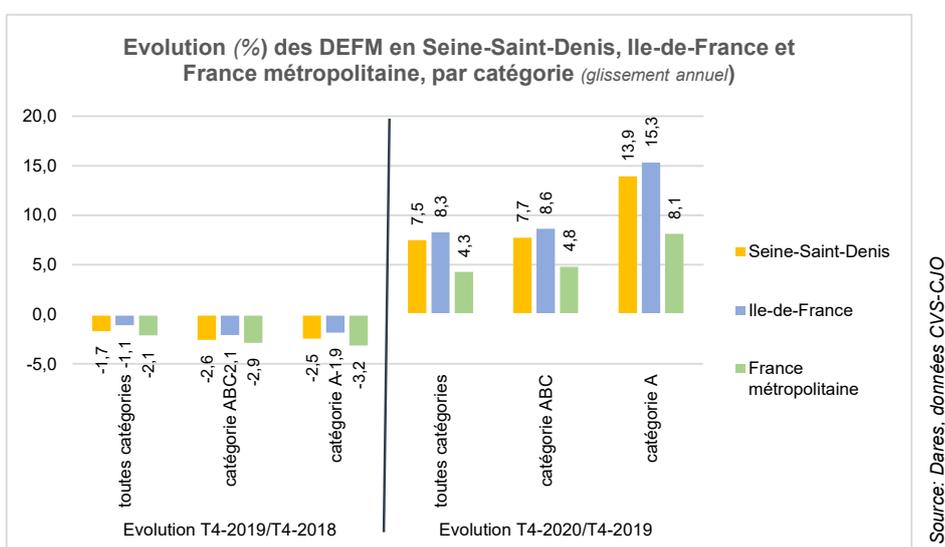
Source: Dares, données CVS-CJO

Retournement du marché du travail en 2020

L'étendue de la dégradation du marché du travail est encore plus visible lorsqu'on met en regard les évolutions des 4^e trimestres en glissement annuel (comparaison d'un trimestre en année N avec le même trimestre en année N-1).

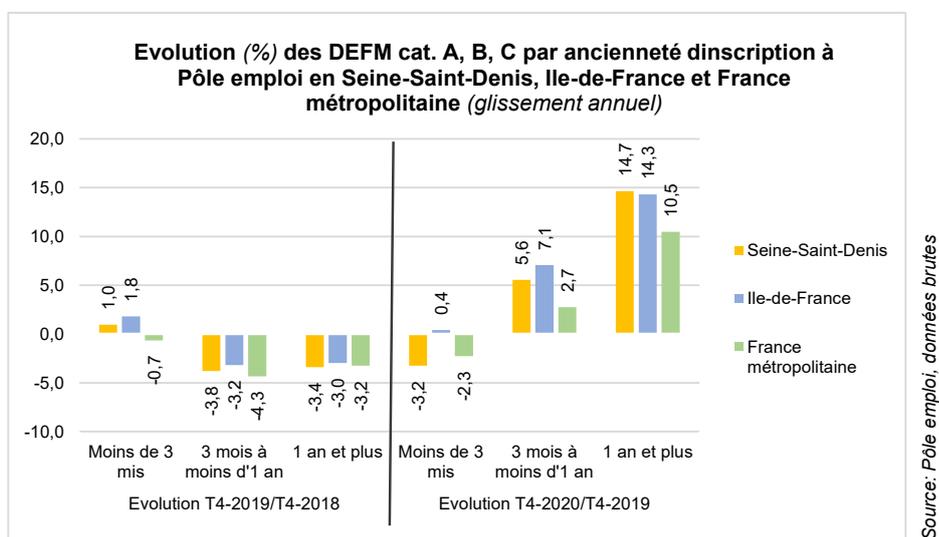
En 2020, la dynamique d'évolution des demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM) s'est totalement inversée. Un an auparavant (comparaison 2019 par rapport à 2018) le nombre de DEFM était à la baisse, pour la quasi-totalité des catégories, tranche d'âge ou type d'ancienneté d'inscription considérés. La tendance s'est donc retournée en 2020, avec de fortes hausses de DEFM quel que soit le périmètre considéré, à l'exception des DEFM catégorie A, B, C ayant moins de 3 mois d'ancienneté.

La comparaison du T4-2020 au T4-2019 montre une forte augmentation, pour toutes les catégories. En Seine-Saint-Denis, la hausse est de 7,5% pour l'ensemble des DEFM, de 7,7% pour la catégorie A, B, C, et de 13,9% si on ne tient compte que de la catégorie A, qui constitue le noyau dur des demandeurs d'emploi. La situation est un peu plus dégradée en Ile-de-France (+8,3%, +8,6% et +15,3% pour les trois catégories respectivement), mais moins sévère pour l'ensemble de la France métropolitaine (+4,3%, +4,8% et +8,1%).



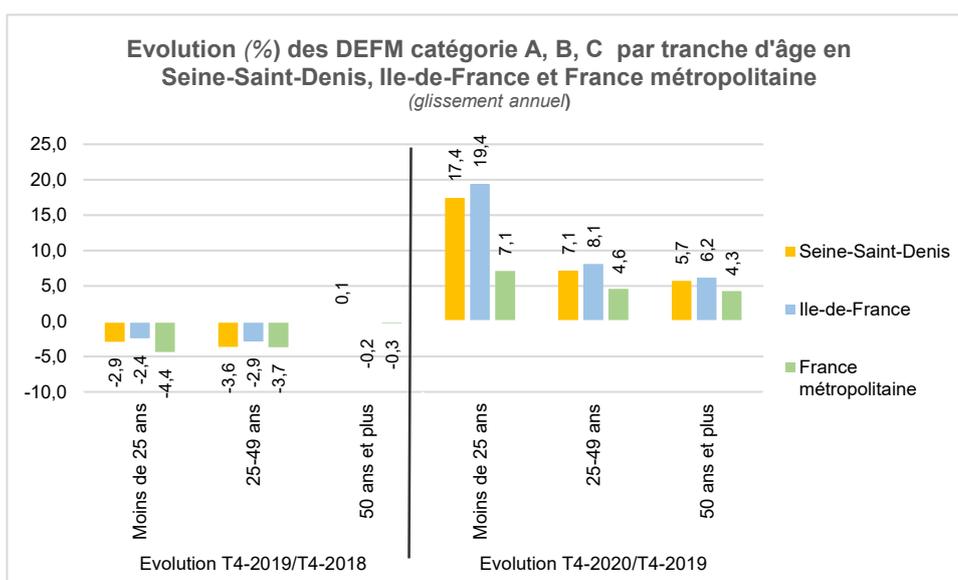
Les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis 1 an au moins), qui constituent presque 50% des DEFM catégorie A, B, et C en Seine-Saint-Denis, présentent également la plus forte progression au T4-2020 par comparaison au T4-2019 (+14,7% en Seine-Saint-Denis, contre +14,3% en Ile-de-France et +10,5% en France métropolitaine).

Par contre, le nombre de demandeurs de faible ancienneté (moins de 3 mois) recule en Seine-Saint-Denis (-3,2%) et Ile-de-France (-2,3%) et croît faiblement en Ile-de-France (+0,4%). Les reports d'entrée dans le marché du travail du fait de la dégradation de l'activité économique contribuent largement à ce phénomène.

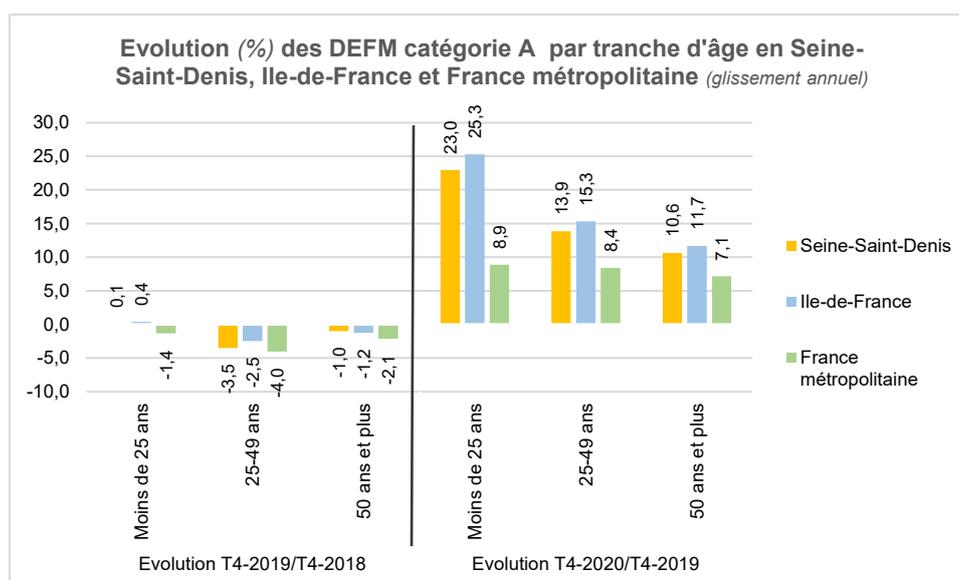


En ce qui concerne l'âge des demandeurs, ce sont les moins de 25 ans qui ont l'évolution la plus forte, bien au-delà des autres tranches d'âge sur les trois territoires. En Seine-Saint-Denis, l'augmentation pour la catégorie A, B, C est de 17,4% (de 16 080 à 18 880 DEFM), et de 23% pour la catégorie A (de 12 330 à 15 160). En Ile-de-France, les résultats sont un peu moins bons, les deux catégories augmentant de 19,4% et 25,3% respectivement, alors qu'en France métropolitaine cette évolution est moins marquée, avec 7,1% et 8,9%.

La progression des 25-49 ans (114 660 au T4-2020, soit 63,2% des DEFM cat. A, B, C en Seine-Saint-Denis), bien que forte, est nettement inférieure à celle des -25 ans, sur tous les territoires. Dans le département, elle est de 7,1% en catégorie A, B, C et de 13% en catégorie A.



Source: Dares, données CVS-CJO



Source: Dares, données CVS-CJO

En conclusion, depuis la crise sanitaire et en comparaison à la période précédente (T4-2019/T4-2018), le nombre de DEFM est en forte augmentation. Les jeunes et les demandeurs d'emplois longue durée sont les plus touchés, mais ce constat reste globalement valable, pour les différentes catégories, et quelles que soient les tranches d'âge et les anciennetés dans le dispositif considérées. Enfin, si en comparaison du national, la Seine Saint Denis est bien plus affectée, elle fait malgré tout un peu mieux que la région Île-de-France prise dans son ensemble, grâce au dynamisme de son économie.

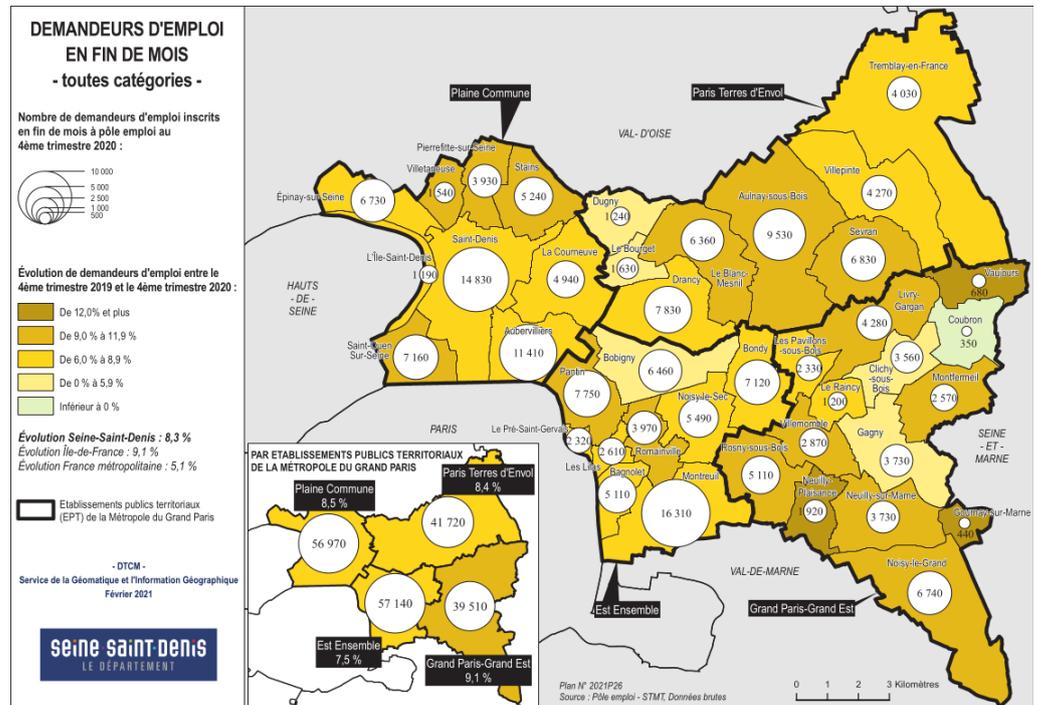
Dégradation du marché du travail dans la quasi-totalité des communes

Les DEFM (toutes catégories) par commune et EPT au T4-2020

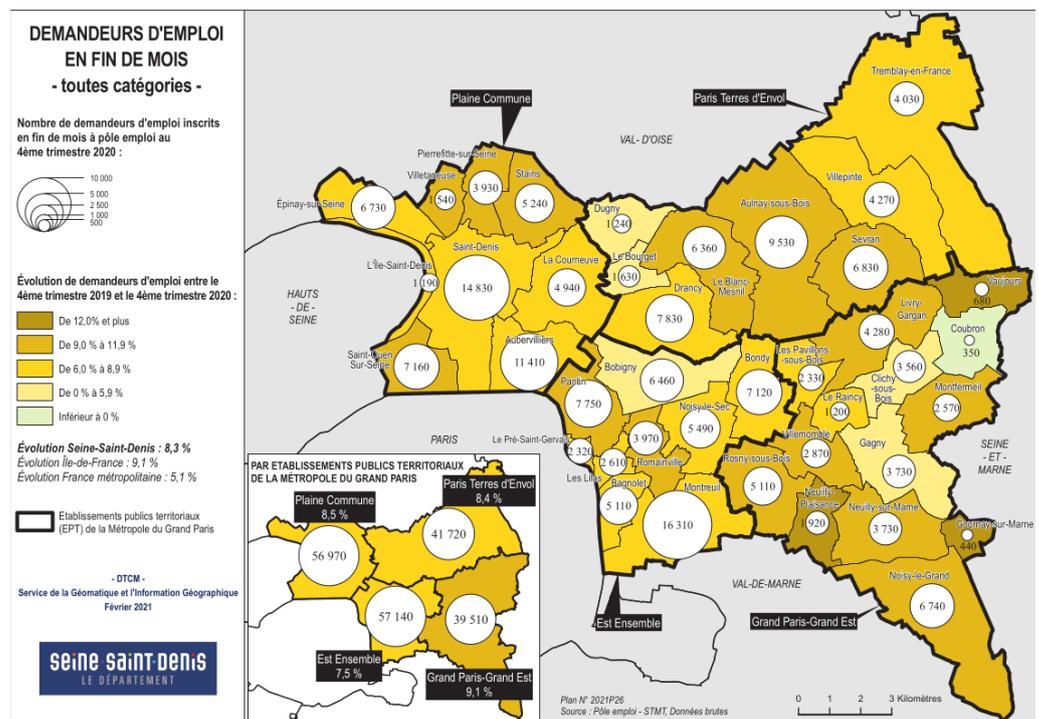
Toutes les communes du département à l'exception de Coubron, enregistrent une croissance nette des DEFM au 4^e trimestre 2020 par rapport au 4^e trimestre 2019. Cette croissance est supérieure à 6% presque partout (plus élevée que la moyenne en France métropolitaine, mais malgré tout moins élevée que l'Île-de-France), aussi bien pour toutes les catégories de DEFM que pour ceux sans emploi ou en activité réduite (catégorie A, B, C).

Toutes catégories confondues de DEFM, les communes avec le plus de demandeurs d'emplois (Saint-Denis, Montreuil, Aubervilliers) présentent des croissances comparables à la moyenne départementale, mais les communes de taille intermédiaire en DEFM (Pantin, Sevrans, Stains, etc.) sont en tension plus forte, avec des taux de croissance élevés pour la plupart. La zone de croissance la plus forte en DEFM se trouve au sud est du département, sur le territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est.

La situation est quelque peu différente quand on centre l'analyse sur les catégories A, B, et C. Sur ce périmètre, la hausse est structurée encore plus géographiquement : les hausses les plus fortes sont concentrées un peu plus que précédemment dans les communes de l'EPT Grand Paris Grand Est, les autres communes du département (plus de la moitié au total) présentant une évolution comparable ou inférieure à la moyenne départementale.



Les DEFM (catégorie A, B, C) par commune et EPT au T4-2020

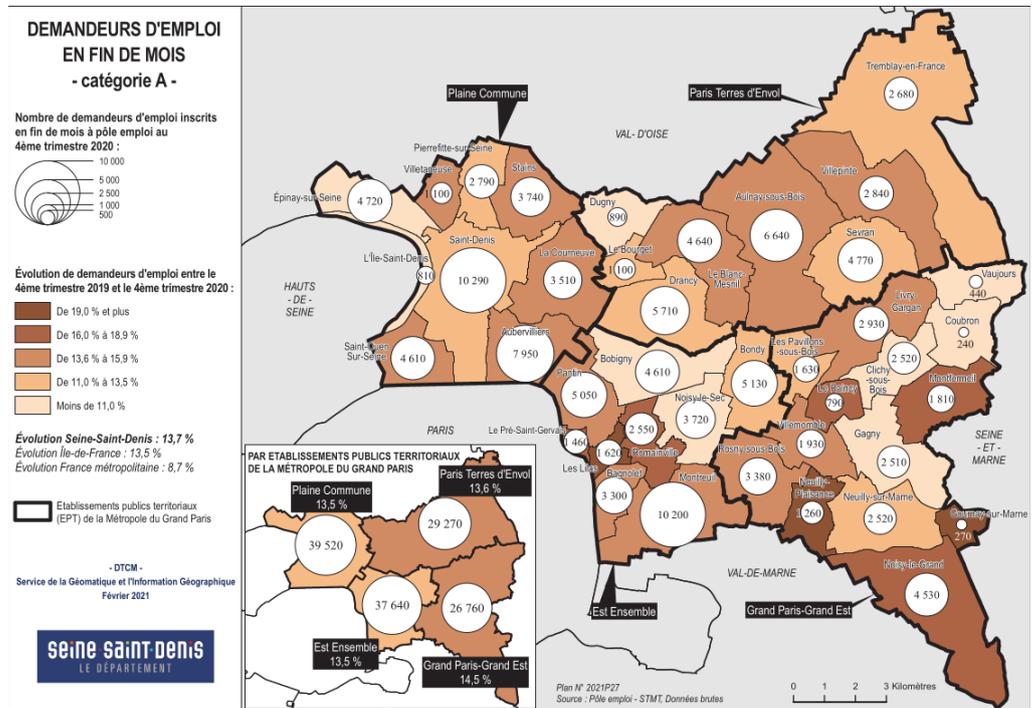


Les DEFM (catégorie A) par commune et EPT au T4-2020

Concernant les DEFM catégorie A, largement majoritaires dans l'effectif total des DEFM, toutes les communes de Seine-Saint-Denis présentent des taux de croissance très élevés (au-delà de +9%) au 4^e trimestre 2020 comparativement au 4^e trimestre 2019.

22 communes sur 40 enregistrent un taux de croissance au moins égal à la moyenne du département (13,7%) et donc très largement supérieure à la moyenne nationale (8,7%). Parmi elles, trois (Les Lilas, Neuilly-Plaisance et Gournay-sur-Marne) ont vu leur effectif de DEFM catégorie A augmenter de plus de 20%.

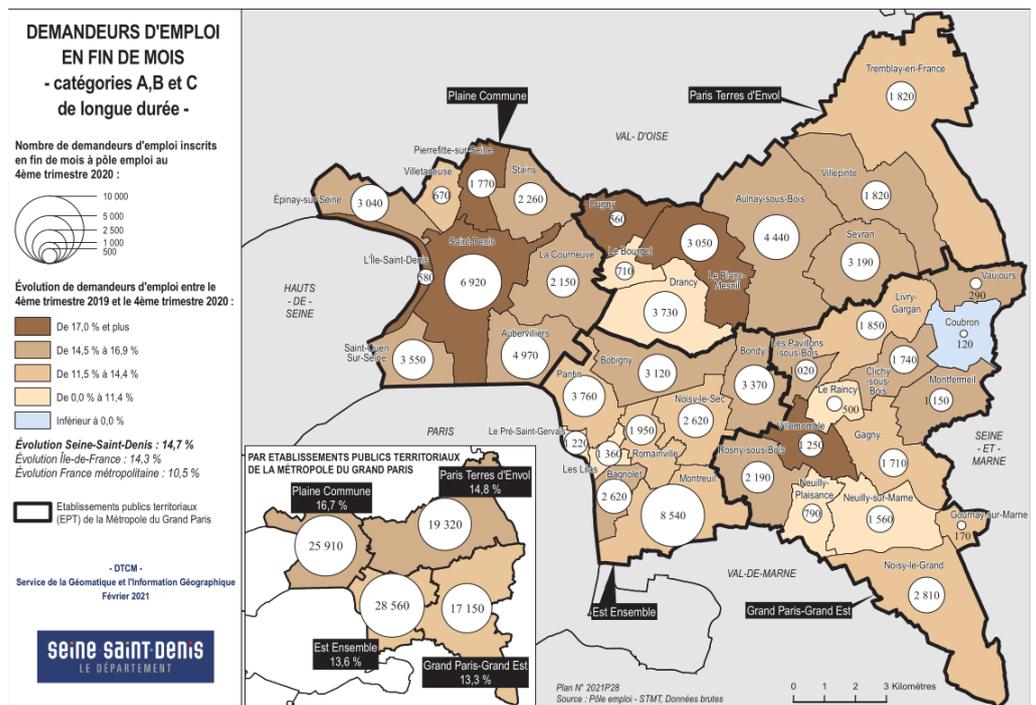
Les communes avec un taux de croissance très élevé sont assez bien réparties sur le territoire, mettant les EPT dans des situations comparables.



Les DEFM (catégorie A, B, C - Longue durée) par commune et EPT au T4-2020

Par contre, l'EPT Plaine Commune apparaît comme le territoire où le nombre de DEFM de longue durée a augmenté le plus fortement (+16,7%). Les communes de ce territoire sont en effet quasiment toutes au-delà des +14,7% de la croissance moyenne départementale des inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an. Paris Terres d'Envol est le second EPT en la matière.

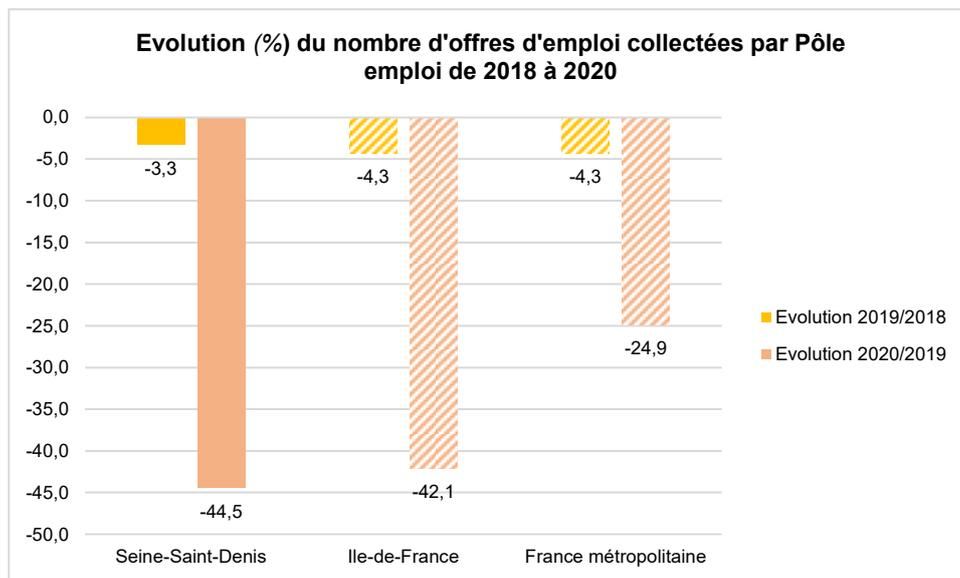
Le département est ainsi divisé en deux parties: le nord concentrant les communes avec une croissance au-delà de la moyenne départementale, et le sud rassemblant une majorité de communes en dessous de ce niveau.



Effondrement de l'offre d'emploi

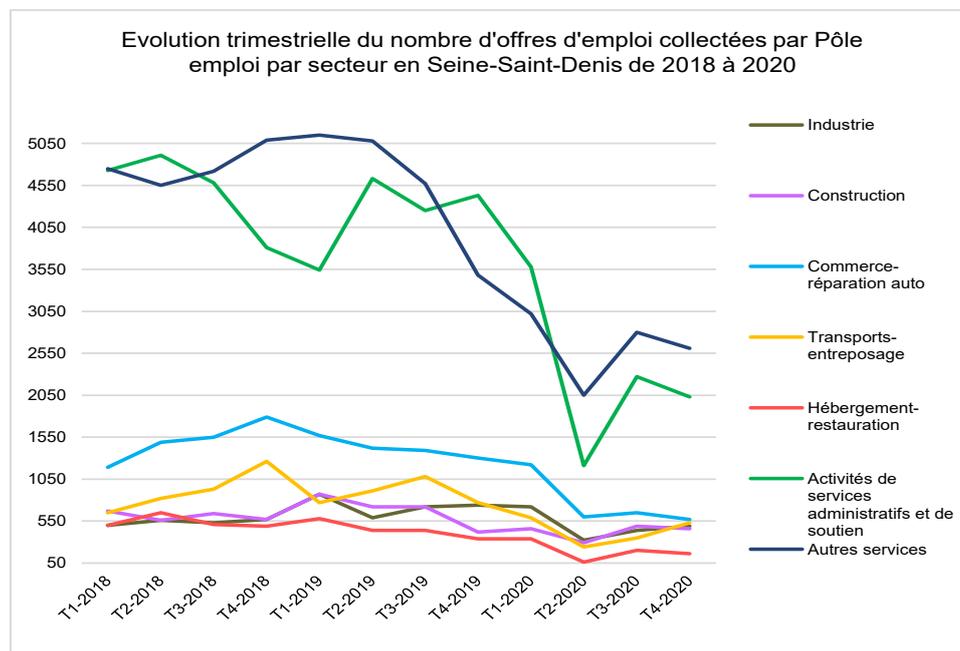
Après plusieurs années de hausses successives, l'emploi en Seine-Saint-Denis est en fort recul en 2020. Ce phénomène est alimenté entre autres, par la baisse des offres d'emploi collectées par Pôle emploi que par celle des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) suivies par l'Acoss.

Entre 2019 et 2020, avec la crise sanitaire, le volume d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi s'est effondré, tant en Seine-Saint-Denis, où elles passent de 51 720 à 28 710 (-44,5%), qu'en Ile-de-France (-42,1%). La situation est meilleure en France métropolitaine, mais le recul reste très marqué (-24,9%). Ce recul était déjà amorcé en 2019 sur tous les territoires, mais le phénomène avait une ampleur bien moindre (entre -3 et -4% suivant les territoires).



Source: Pôle emploi, données brutes

En Seine-Saint-Denis, tous les secteurs sont touchés par ce recul. Cependant, ce sont les activités de services, principales pourvoyeuses d'offres d'emploi du département, qui sont les plus affectées : de 16 850 offres en 2019 à 9 000 en 2020 pour les activités de services administratifs de soutien, et de 18 280 à 10 480 dans les autres services. Le commerce, 3^e plus gros pourvoyeur d'offres passe quant à lui de 5 680 à 3 040.



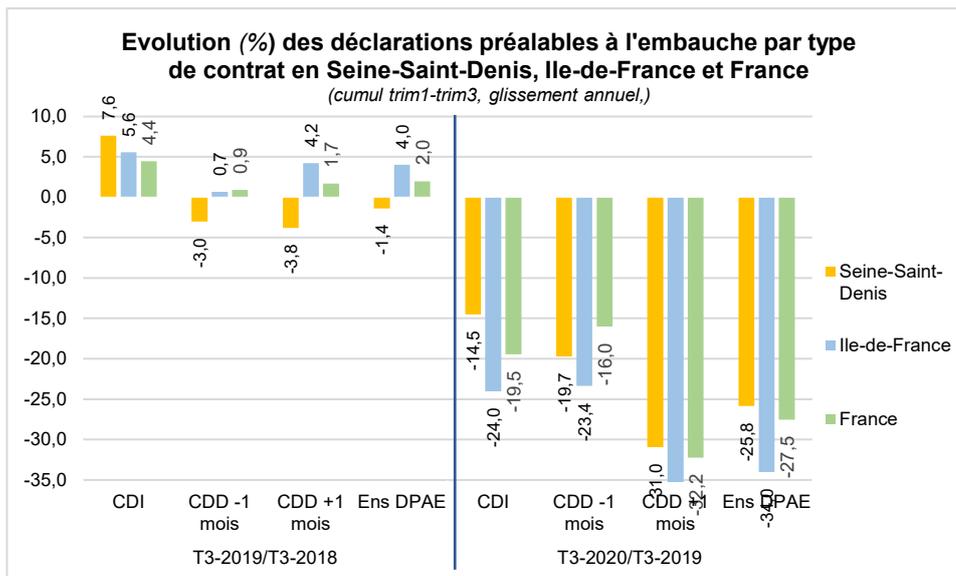
Source: Pôle emploi, données brutes

4 / Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)
Evolution par type de contrat / Evolution par secteur d'activité

Baisse des déclarations préalables à l'embauche

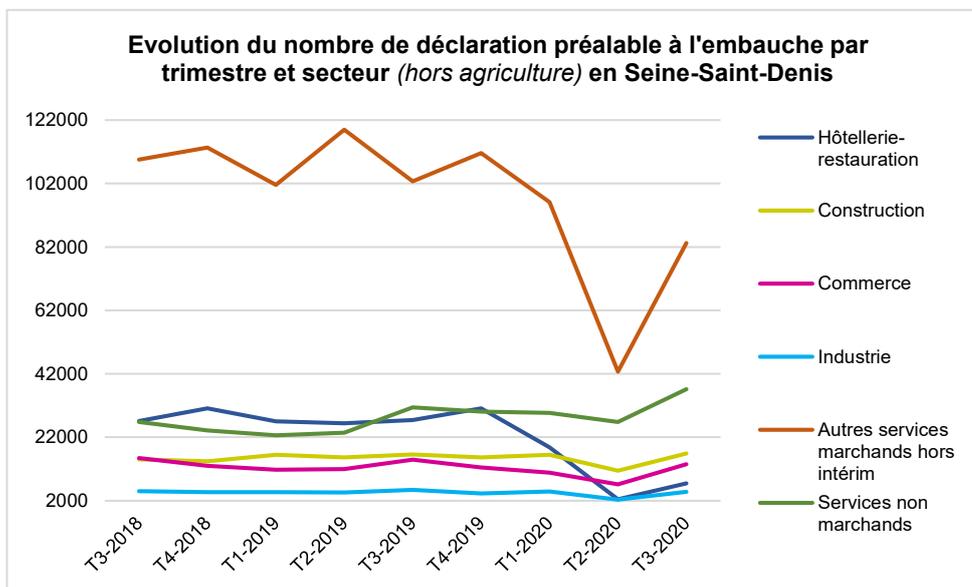
En Seine-Saint-Denis, le nombre de DPAE cumulées sur les 3 premiers trimestres de l'année passe de 585 765 en 2019 à 434 400 en 2020 (-25,8%). Tous les types de contrats sont affectés. Les contrats en CDD de moins d'un mois, qui représentent plus de 60% des DPAE chutent de 19,7%. Les contrats en CDI, environ 26% des DPAE en 2020, sont ceux qui résistent le mieux, mais enregistrent quand même un recul de 14,5%. Quant aux CDD de plus d'un mois, moins fréquents, ils reculent de 31%. Le schéma est similaire en Ile-de-France et en France.

Sur la période précédente (2019 par rapport à 2018), le total de DPAE avait déjà très légèrement diminué dans le département (-1,4%) alors qu'elles augmentaient en Ile-de-France (+4%) et France hors Mayotte (+2%).



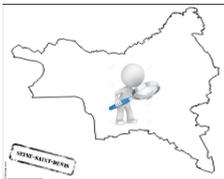
Source: Acoss

Dans le département, la plupart des secteurs présentent une trajectoire assez comparable, avec un effondrement (ou un fort recul) des DPAE au 2^e trimestre 2020 suivi d'une reprise au troisième, qui ne compense pas cette baisse dans de nombreux cas cependant. C'est le secteur de l'hôtellerie-restauration qui enregistre la plus forte chute (-65%). Cependant en terme de volume, c'est le secteur « Autres services marchands hors intérim », qui concentre la majorité des DPAE du territoire, qui est le plus affecté, avec 100 000 DPAE de moins sur les 3 premiers trimestres 2020 cumulés par rapport à l'année passée (226 701 du T1 au T3 2020, contre 326 464 sur la même période en 2019).



Source: Acoss

La DPAE doit être réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. Les données sur les déclarations d'embauche portent sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires.



IV — Données de Cadrage

Population : les derniers chiffres du recensement

Les derniers chiffres du recensement—INSEE— Janvier 2021 (données janvier 2018)

Début janvier 2021, l'Insee a publié les derniers chiffres de population légale (chiffres concernant le mois de janvier 2018).

Entre 2013 et 2018, la population augmente dans tous les départements franciliens, sauf à Paris (-2,4%). La croissance francilienne est en grande partie due à l'augmentation de la population en Seine-Saint-Denis, qui représentent près d'un tiers de l'évolution démographique de la région.

Le département fait état de la plus forte croissance parmi les départements franciliens : +5,2% (soit +1 % chaque année, du fait d'un excédent naturel de 1,3 % par an, chiffre le plus élevé de France métropolitaine).

A l'inverse, les Hauts-de-Seine et les Yvelines affichent les croissances les plus faibles sur la période (+1,7% et +1,6%)

En Seine-Saint-Denis, au niveau communal, on note qu'Aubervilliers et Pantin affichent une croissance de population soutenue avec une progression annuelle d'au moins 2%.

	POPULATION						DEFM (cat ABC)	ARSA
	population municipale au 1er janvier 2013*	population municipale au 1er janvier 2018**	Evolution de la population 2013 / 2018 en %	Variation annuelle moyenne 2013 / 2018, en %	dont part due au solde naturel	dont part due au solde migratoire	Evolution des DEFM (ABC) déc 2012 / déc 2017 en % 2017	Evolution des ARSA déc 2012 / déc 2017 en %
Paris	2 229 621	2 175 601	-2,4	-0,5	0,7	-1,1	14,7	-1,4
Hauts-de-Seine	1 591 403	1 619 120	1,7	0,3	0,9	-0,5	19,6	4,8
Seine-Saint-Denis	1 552 482	1 632 677	5,2	1,0	1,3	-0,3	27,4	14,4
Val-de-Marne	1 354 005	1 396 913	3,2	0,6	0,9	-0,3	26,3	12,8
Petite couronne	4 497 890	4 648 710	3,4	0,7	1	-0,4	21,1	7,7
Seine-et-Marne	1 365 200	1 412 516	3,5	0,7	0,7	-0,1	26,0	15,0
Yvelines	1 418 484	1 441 398	1,6	0,3	0,7	-0,4	26,5	11,1
Essonne	1 253 931	1 296 641	3,4	0,7	0,9	-0,2	30,3	17,9
Val-d'Oise	1 194 681	1 238 581	3,7	0,7	1	-0,3	22,4	18,1
Grande couronne	5 232 296	5 389 136	3,0	0,6	0,8	-0,2	26,1	15,8
Île-de-France	11 959 807	12 213 447	2,1	0,4	0,9	-0,5	23,0	10,3

* : chiffre officiel paru au 1/01/2016

** : chiffre officiel paru au 1/01/2021

Sur la période couverte par le recensement, les évolutions du nombre de DEFM (catégories A, B et C) et du nombre d'allocataires RSA ne suivent pas la même dynamique. Ainsi, en Seine Saint Denis, le nombre de DEFM a connu une hausse de 27,4%, deuxième plus forte croissance après l'Essonne (+30,3%) dont la population n'a augmenté que de 3,4% tandis que le nombre d'ARSA a augmenté de 14,4% en Seine-Saint-Denis, ce qui place le département en quatrième position seulement, derrière le Val-d'Oise (+18,1%), l'Essonne (+17,9%) et la Seine-et-Marne (+15%), départements ayant connu des évolutions de population moins élevées (3,7%, 3,4% et 3,5%).



IV — Données de Cadrage

Chiffres clés / Tableau de bord

Chiffres Clés

Nombre d'habitants - population 2018 : **1 632 677**

Part des moins de 20 ans 2017 : **29%**

INSEE

Population active (15-64 ans) en 2017 : **779 308**

Part des ménages fiscaux imposés en 2017 : **47,2%**

Médiane du Revenu disponible par unité de consommation en 2017 -
Seine-Saint-Denis : **17 740 euros** — Ile-de-France : **23 860 euros**

Nombre d'établissements en Seine-Saint-Denis (décembre 2018) : **148 978**

Nombre d'emplois dans la zone (2017) — **576 065**

Taux de création d'entreprise : **23,6 %** (2019)

Taux horaire (brut) du SMIC: **10,25 euros** (janvier 2021)

Montant RSA au 1^{er} avril 2020

Personne seule	564,78 €	Couple	847,17 €
Personne seule avec 1 enfant	847,17 €	Couple avec 1 enfant	1 016,60 €
Personne seule avec 2 enfants	1 016,60 €	Couple avec 2 enfants	1 186,04 €
Par enfant supplémentaire : 225,91 €			

Tableau de Bord

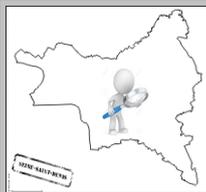
Nombre de foyers bénéficiaires du RSA (socle) : **90 355** (septembre 2020)

Population couverte par le RSA : **187 942** (juin 2020)

Nombre de demandeurs d'emploi : **133 810** (catégorie A) ; **181 340** (catégorie A,B,C) - (4^e trimestre 2020)

Nombre de signatures de contrats CER : **25 208** (2017)

SIAE : 65 dispositifs (répartis dans 57 structures) subventionnés par le Département (2019)



GLOSSAIRE

Acoss : Agence Centrale des Organisme de Sécurité Sociale. L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Le réseau des Urssaf constitue la clé de voute du dispositif de protection sociale : sa première raison d'être est de financer le modèle social français par la collecte de l'ensemble des cotisations et contributions sociales.

Bénéficiaire (Allocataire) du RSA (BRSA) : Personne sans ressource ou ayant des ressources faibles bénéficiant du Revenu de Solidarité Active (RSA).

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CER : Le Contrat d'Engagement Réciproque formalise la mise en œuvre du projet d'insertion. Il définit les droits et obligations qui lient le bénéficiaires et la collectivité. Un bénéficiaire qui ne respecte pas ses engagements peut être sanctionné, la sanction pouvant être la suspension partielle ou totale du versement RSA.

Chômage : Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT (Bureau International du Travail). Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active : actifs occupés et chômeurs (Voir les différents modes de calcul page suivante)

Dares : La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) est la direction du ministère du Travail qui produit des analyses, des études et des statistiques sur les thèmes du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

DEFM : les Demandeurs d'Emploi en Fin du Mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Voir les différentes catégories page suivante.

Droit versable : signifie que les personnes couvertes (allocataires et/ou conjoint/concubin/pacsé) sont membres d'un Foyer qui remplit les conditions nécessaires au calcul du montant de la prestation RSA et que ce montant est supérieur au seuil de versement (6€) et effectivement versé au foyer.

Enquête BMO : Chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire à 1,7 million d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi. Cette enquête permet d'anticiper les difficultés de recrutement, d'améliorer l'orientation des demandeurs d'emploi vers des formations ou des métiers en adéquation avec les besoins du marché du travail, d'informer les demandeurs d'emploi sur l'évolution du marché du travail et sur les métiers porteurs, etc.

EPT : Un Etablissement Public Territorial est une structure administrative ayant le statut d'établissement public de coopération intercommunale créé en 2016 dans le cadre de la création de la métropole du Grand Paris (MGP) au sein des trois départements de la petite couronne et (pour 7 communes) dans deux départements limitrophes.

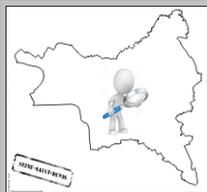
Foyer BRSA : Un foyer est composé de toutes les personnes habitant le même logement, dont on prend en compte les revenus pour calculer le montant du RSA. Un foyer peut être composé de plusieurs bénéficiaires du RSA.

PIE : les Projet Insertion Emploi sont un dispositif partenarial entre le Département, les villes et les EPT de Seine-Saint-Denis, dédié à l'accueil de proximité et l'accompagnement des allocataires du RSA.

Prime d'activité : La prime d'activité a été mise en place en janvier 2016. Cette nouvelle prestation remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans. Elle concerne également les étudiants salariés et les apprentis ayant perçu pendant 3 mois un salaire mensuel net d'au moins 890€.

Réorientation : Les bénéficiaires du RSA peuvent être réorientés lorsque la première orientation qui leur a été proposée s'est avérée inadéquate ou l'est devenue, si, par exemple, la situation de la personne a évolué. Ces redéfinitions de parcours sont dans certains cas encadrées par la législation généralisant le RSA, que ce soit en terme de délai ou de procédure à suivre.

S.I.A.E. : Structure d'Insertion par l'Activité Economique



Définition des taux de chômage

Définitions des catégories de DEFM (Pôle Emploi)

Les différents modes de calcul du taux de chômage

Le taux de chômage du recensement :

Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une inscription auprès du Pôle Emploi), sauf si elle a déclaré par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Remarque : Cette définition diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du Pôle emploi.

Le taux de chômage localisé (à partir du BIT) :

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le Bureau international du travail (BIT) sur le chômage. Cependant, la taille de l'échantillon de cette enquête ne permet pas de procéder à des estimations départementales : la ventilation du chômage BIT national par département utilise les séries départementales des DEFM (Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois du Pôle Emploi) pour localiser le chômage (c'est la raison pour laquelle l'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée en dehors du calcul national et que le terme « taux de chômage localisé » est employé au niveau infranational). Le nombre de chômeurs est alors estimé en appliquant le poids du département dans les DEFM de catégorie A au total des chômeurs BIT de la métropole. Ce nombre est ensuite corrigé des variations saisonnières. On en déduit ainsi des taux de chômage localisés qui représentent le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Le taux de chômage au sens du BIT :

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Les différentes catégories de DEFM (Pôle Emploi)

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise)

DIRECTION DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ET DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE - DEIAT

Directrice : Anne-Sophie CASTEIGT

Ce bulletin est réalisé par l'équipe du Pôle Etudes :

Gaël POTAGE : Responsable Pôle PSIE

Mongia GABSI : mgabsi@seinesaintdenis.fr / 01 43 93 41 58—Statistiques

Nathalie JOLY : njoly@seinesaintdenis.fr / 01 43 93 86 19— Démographie

Raymond LEHMAN : rlehman@seinesaintdenis.fr / 01 43 93 86 62—Economie